

Domblans



Bulletin Municipal n°30





Informations Municipales



Janvier 2011

tiré à 490 exemplaires

n° 30

1 - Le mot du Maire

pages 2, 3 et 4

2 - travail des Commissions

pages 5 à 24

3 - Activités de la C.C.C.T.H.S

pages 25 à 32

4 - La vie associative

pages 33 à 46

5 - Dans nos archives

. délibérations du Conseil

. Blandans, village fantôme en 1644

. Photos et Cartes postales anciennes

pages 47 à 61

6 - Etat civil 2010

page 62

7 - Domblanais à l'honneur

page 63

8 - Brèves - Infos

pages 63 à 66

• Le présent bulletin a été réalisé avec les moyens communaux (conception, tirage, reliure, agrafage), à l'exception de l'impression de la couverture (Imprimerie Mourier, Lons).

Il a été tiré à 490 exemplaires.

Merci à nos secrétaires de mairie, qui ont assuré la saisie informatique d'une partie des articles.

• En couverture 1 et en couverture 4:

A Domblans, Fours et détours... (photos automne 2010)

NR



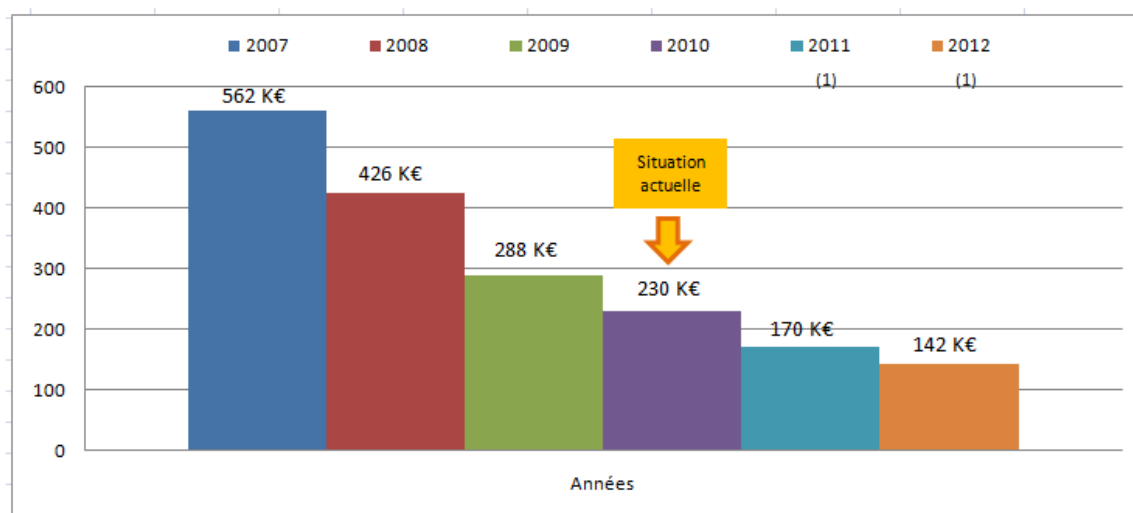
Le mot du Maire

J'ai souhaité, au milieu du présent mandat communal (mars 2008-mars 2014), évoquer quelques sujets d'actualité divers, tout en essayant d'éviter des redondances avec les articles rédigés dans les pages qui suivent par mes collègues du Conseil Municipal.

Diminution de la dette communale :

Ainsi que le montre la représentation graphique ci-dessous, la dette communale diminue rapidement

Dette au 31 Décembre



(1) sous réserve qu'un nouvel emprunt ne s'avère pas nécessaire durant la période de 2011-2012.

Vers un ralentissement (contraint) des investissements municipaux en 2011 :

La « réforme des collectivités territoriales », conjuguée à la suppression de la taxe professionnelle, risque de priver en 2011 la commune d'une ressource conséquente, pourtant garantie pérenne par le législateur en 2003, qui peut être chiffrée à 35.000 euros l'an environ.

L'extinction d'un emprunt souscrit en 2002, dont la dernière annuité interviendra en 2011, pour un montant annuel de 32.780 euros, devrait permettre à la commune de retrouver à partir de 2012 sa capacité d'investissement des années 2003-2010.

Vers un ralentissement (involontaire) de l'enfouissement des réseaux aériens communaux :

La commune, consécutivement aux fortes chutes de neige de décembre 1990, a initié, dès 1991, puis a poursuivi régulièrement pendant 20 ans un programme d'enfouissement progressif de ses réseaux aériens (électricité, téléphone).

A la fin de 2010, environ 65% du « parc immobilier » du village est desservi par des réseaux souterrains. Avec les travaux programmés en 2011, et la réalisation du lotissement « Les Bauches II », ce taux sera de l'ordre de 75 % d'ici une année.

Les demandes d'enfouissement adressées au SIDEC (qui subventionne significativement ces travaux) par un grand nombre de communes jurassiennes moins avancées que Domblans en ce domaine, ont amené ce syndicat à étaler sur un plus grand nombre d'années le programme initialement prévu par la commune sur 3 ans (de 2010 à 2012). Un étalement sur 5 à 6 ans semble probable.

Le lotissement communal des Bauches II : une participation considérable à la poursuite du « plan de relance » :

En 2009, les services de l'Etat encourageaient vivement les collectivités territoriales à étoffer leurs investissements, et à participer ainsi au « plan de relance ».

Le lotissement « Les Bauches II » représente pour les entreprises du BTP, majoritairement juras-

siennes, un investissement de l'ordre de 5,6 millions d'euros. Depuis la mi-août 2010, il n'attend, pour démarrer, que l'accord des services de l'Etat (qui disposent de 6 mois pour faire connaître leurs avis).

L'arrivée au village de nouveaux ménages sera par ailleurs fort utile pour le maintien d'une école à 5 classes.

L'équipement commercial de Domblans se poursuit :

Au cours des 25 dernières années, l'équipement commercial et médical du village s'est vu augmenté d'une superette, d'un tabac-presse, d'un salon de coiffure, d'un cabinet médical libéral, d'une pharmacie, etc. ... Dans quelques jours, il sera complété par une boulangerie-pâtisserie, fort attendue. J'espère par ailleurs que l'hôtel-restaurant des Platanes reprendra bientôt une activité redynamisée.

Vers la création nécessaire d'un nouveau cimetière :

J'avais estimé, en 1983, que l'actuel cimetière, ouvert en 1877, arriverait à saturation vers 2014. Ce sera, à un an près, le cas.

En 2010, la Commune a fait l'acquisition, rue du Gué Faroux, d'un terrain de 6800 m² (2,6 fois la superficie du cimetière actuel), destiné à recevoir le futur cimetière.

Une étude de « paysagement » de cet équipement a été demandée au cabinet d'architecture Georges LADOY à Lons-le-Saunier. Ce « paysagement » devrait être préservé durant environ un siècle, et il appartiendra aux lointains successeurs de l'actuel Conseil Municipal de statuer sur son maintien ou sur son remplacement par des sépultures au 22ème siècle.

Aide directe aux communes jurassiennes (A.D.C.J.) : un mode de subvention du Conseil Général apprécié, mais trop inégalement distribué :

Les communes, pour certains de leurs investissements, peuvent bénéficier de subventions.

Les 2 plus courantes proviennent de l'Etat (DGE : dotation globale d'équipement) et du Conseil Général (ADCJ). Il en existe d'autres (du Conseil Régional, de l'Europe), plus rarement accessibles aux Communes.

Le défaut de l'ADCJ réside dans son mode de répartition. Au sein du périmètre de la C.C.C.H.S., pour la période de 2009 – 2011, les 2 cas extrêmes sont :

- Domblans, qui perçoit moins de 34 € par habitant
- Ladoye sur Seille, qui perçoit 337 € par habitant, soit le décuple.

Le Conseil Général a souhaité aider davantage les plus petites communes. Nul doute qu'il ait dépassé son objectif.

Comportements indéliques, incivilité, vandalisme

Etant destinataire de nombreux bulletins municipaux extérieurs, et rencontrant régulièrement d'autres maires du département, je suis à même de témoigner du fait que les problèmes constatés à Domblans de manière récurrente et croissante sont également le lot des autres communes : non respect de la tranquillité d'autrui, incivilités, dégradations volontaires, vandalisme, vols.

Il est légitimement permis de se demander ce qui se passe dans la pauvre tête des esprits faibles ou des désœuvrés qui saccagent les plantations, détruisent le mobilier urbain communal, dégradent la signalétique routière ou les édifices publics, déposent leurs déchets en forêt (ou devant la porte de la déchetterie), font vrombir leurs moteurs ou poussent des hurlements à cent mètres de la Gendarmerie à l'heure où ceux qui aspirent au repos s'endorment.

Les incivilités, le vandalisme et les vols coûtent chaque année aux contribuables domblanais de 8.000 à 12.000 €.

Je reçois parfois les doléances d'habitants du village qui accusent « les jeunes ». Dans de nombreux cas, cette accusation repose sur une erreur de diagnostic, sur une confusion entre les conséquences et leurs causes : les vrais responsables des désordres sont les parents qui n'exercent pas leur responsabilité d'adultes.

Très Haut Débit (THD) : vers un schéma d'aménagement numérique à l'échelle du département :

Dans peu d'années, la desserte des entreprises et des foyers en Très Haut Débit sera aussi indispensable que l'ont été au 20ème siècle l'alimentation en électricité, en eau potable, ou en téléphone.

La France, de manière inégale selon les départements, a pris quelque retard sur certaines nations européennes, et sur les pays asiatiques économiquement développés.

Le Conseil Général du Jura a judicieusement mis en place, au cours des années récentes, un « back bone » (épine dorsale) de fibre optique sur l'ensemble du département. Localement, ce réseau relie Bletterans à Voiteur en passant par Saint Germain-les-Arlay et la Muyre.

Dans les prochains mois, le SIDEC, en partenariat avec le Conseil Général du Jura, finalisera le processus de déploiement d'un réseau de fibre optique jusque chez l'habitant (« schéma d'aménagement numérique ») pour les 15 ans à venir.

La Commune suit de près ces travaux de réflexion, et, en attendant, met à profit tous les travaux d'enfouissement ou de modernisation de ses réseaux souterrains pour prévoir des fourreaux P.E.H.D. destinés à recevoir les câblages publics ultérieurs.

Nouvelle déchetterie et Skate Park :

Le SICTOM, exploitant de l'actuelle déchetterie située rue du Gué Faroux, et la C.C.C.H.S., propriétaire du terrain d'emprise, sont convenus du transfert de cet équipement dans la zone artisanale des Prés Mourain.

Le site abandonné va faire l'objet d'une convention de mise à disposition entre la C.C.C.H.S. et l'association locale de skate pour l'aménagement d'un Skate Park. Cette association, présidée par un Domblanais, présentera naturellement un caractère intercommunal.

Je souhaite bien sûr un plein succès à cette initiative.

Je serai toutefois attentif à ce que le voisinage n'ait pas à subir de nuisances, notamment sonores.

Dans le cas d'une indiscipline caractérisée des utilisateurs, je n'aurai pas d'autre solution que de prendre un arrêté de fermeture (temporaire ou définitive).

Une nouvelle notion : le bloc local

Depuis quelques mois, et notamment dans les textes réglementaires relatifs à la « réforme des collectivités territoriales », est apparue la notion de « bloc local » (soit l'ensemble communauté de communes + communes membres).

Etant l'un des fondateurs de l'intercommunalité locale (SIVOM du Val de Seille en 1990, puis communauté de communes des Coteaux de la Haute Seille en 1995), je suis un partisan loyal et sincère de cette forme de coopération.

Je souhaite toutefois que l'esprit initial n'en soit pas déformé, et que l'on ne passe pas de l'intercommunalité à la supracommunalité.

Certaines prises de position publiques de hauts fonctionnaires jurassiens laissent apparaître une tentation évidente pour la supracommunalité, en particulier en matière de droit des sols.

Jusqu'à présent, les élus nationaux n'ont pas voté de dispositions en ce sens (sauf l'élaboration des SCOT). Si cela devait arriver, l'intercommunalité courrait à mon avis un grave danger. La cohésion des conseils communautaires, surtout en zone rurale, serait entamée. Une discorde durable risquerait de s'installer. La fonction d' élu municipal serait dévalorisée. Tout le monde serait perdant.

* *

Ces quelques lignes n'ont d'autre objet que de présenter aux habitants de notre village une (petite) partie des préoccupations et des projets des élus d'une commune rurale, dans toute leur diversité.

Je souhaite à toutes et à tous une agréable lecture de ce 30ème numéro du bulletin municipal.

Bonne et heureuse année 2011.

René GUILLAUME

Commission Patrimoine Naturel

Tout d'abord quelques chiffres : La commune de Domblans possède 170 Ha de forêt qui sont soumis au régime forestier ONF avec lequel la commune a signé et renouvelé un plan d'aménagement de 20 ans en 1999.

Bilan financier pour cette année :

<i>Recettes :</i>	<i>Dépenses</i>		
-Vente d'un lot de chênes de 57 m3	4 312€	- Investissement et entretien ONF	8 197€
-Vente d'un lot de hêtres de 70 m3	4 104€	- Abattage, débardage, cubage	4 095€
-Vente d'un lot de divers de 75 m3	3 101€	- Aménagement entrepôt	3 720€
-Vente de sapins de Noël	747€		
-Vente d'un lot de bois	120€	Total	16 012€
-Vente de résineux	8 752€		
-Affouages (36)	1 800€		
Total	22 189€		

En 2010, l'ONF a effectué des travaux d'entretien plus particulièrement dans la parcelle N°20 où nous avons fait une coupe blanche il y a quelques années. Après la plantation de chênes, terminée en 2009, il était nécessaire de nettoyer et dégager cette année entre les lignes de plantation avec le giro-broyeur, entre autres.

Un marquage pour bien délimiter chaque parcelle à la peinture rouge a également été fait sur certains secteurs.

Concernant les ventes de grumes, les cours moyens du chêne stagnent et auraient même tendance à baisser. De même pour le hêtre, les prix avaient remonté quelque peu, mais il est vrai qu'ils étaient descendus très bas suite au marché brutalement interrompu avec la Chine il y a quelques années.

Une essence, qui a la cote actuellement, est l'acacia pour du bois d'œuvre dans la confection de parquets par exemple.

Deux essences également en baisse pour l'instant, sont le merisier et le frêne.

Cependant, les cours peuvent fluctuer assez vite en fonction des aléas du marché. C'est pour cela que l'on voit ces derniers temps le résineux assez bien coté du fait de l'engouement actuel pour la maison « bois »

A ce jour, 14% des maisons neuves construites en Franche-Comté sont à dominance « bois », pour une progression de 16% en quatre ans.

Il est vrai que cette construction génère de nombreux avantages pour l'acquéreur tant au niveau de la qualité environnementale que dans la rapidité pour bâtir, du fait de la préparation importante en amont.

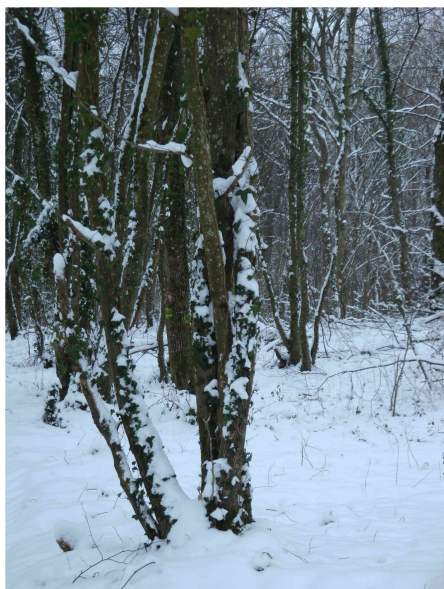
La santé de la forêt franc-comtoise : (source ONF)

L'année 2009 a été une année phytosanitaire relativement calme. Les volumes d'épicéas atteints ont continué à diminuer.

Cependant, les fortes chaleurs du mois d'août ont entraîné une légère reprise de leur activité. Le merisier a connu, pour sa part, divers problèmes notamment liés aux attaques de cylindrosporiose. Les chenilles sont restées peu actives cette année. Le hanneton commun a été plus observé, occasionnant localement des défoliations significatives.

Encore une nouvelle maladie qui concerne les quatre départements franc-comtois aujourd'hui et qui atteint les pousses de frêne : un champignon appelé Chalara fraxinea.

Affouages 2010/2011



L'affouage pour cette saison est situé sur deux parcelles : La parcelle n°19 et une partie de la n° 6.

Concernant la P.19, située derrière l'usine V33, ce sont principalement des houppiers de chênes et de hêtres qui sont à fabriquer, les grumes ayant été coupées plus tôt qu'habituellement pour pouvoir les présenter à la vente d'automne à Courlaoux.

Pour la parcelle n°6, située le long de la route entre La Muyre et Plainoiseau, à l'Est de l'emprise EDF pour la ligne à Haute Tension, l'affouage sera exploité différemment. En effet, contrairement à la coutume, ce ne sont pas les arbres marqués qui sont à abattre mais l'inverse avec coupe de taillis.

Cette parcelle plantée en hêtres dans les années 80 doit être éclaircie pour favoriser le développement des arbres d'avenir (bien droits et non fourchus).

L'adjoint responsable, Michel ROUSSOT

Commission Social, Enfance, Culture

1. RENTREE : L'équipe éducative n'a pas subi de changement pour cette rentrée sauf pour l'**Emploi de Vie Scolaire (EVS)** qui est occupé par M^{me} Cart Chantal.

Les enseignants : M^{mes} Villeret Nadine (*directrice*), Chevrot Anouk, De Pasqualin Aude, Fontana Agnès, Mathez Angéline (*décharge de la directrice*), M. Anceau Alain

ATSEM : M^{mes} Chaloyard Karine, Coutenot Colette

Un **nouveau DDEN** (*Délégué Départemental de l'Education Nationale*) a été affecté à l'école : M. Dolard Marcel.

Le jeudi 2 septembre 2010, 119 élèves faisaient leur rentrée, répartis de la façon suivante :

5 TPS (2 ans) + 10 PS (3 ans) + 13 MS (4 ans) avec M^{me} De Pasqualin

12 GS (5 ans) + 15 CE1 (7 ans) avec M^{me} Chevrot

11 CP (6 ans) + 11 CE2 (8 ans) avec M^{me} Villeret et M^{me} Mathez

9 CE2 (8 ans) + 15 CM1(9 ans) avec M^{me} Fontana

19 CM2 (10 ans) avec M. Anceau

Prévisions à la rentrée 2011 : 115 élèves.

2. PERSONNEL : le contrat EVS prend fin au 31 janvier 2011 pour cause de restriction budgétaire et ne sera pas renouvelé.

3. ELECTIONS : Elles ont eu lieu, soit par correspondance, soit à l'école, le 15 octobre 2010. Sur 151 inscrits, il y a eu 58 votants (38,5%) : 56 suffrages exprimés.

Ont été élus : M^{mes} Bourgeod, Chevalier, Grandvaux, Maître, Méchighel, Vincent, Vuillermot, Waerber, MM. Beaufils, Gouyon.

4. LANGUES : M. Haussernot est intervenant en *anglais* auprès de *deux* groupes d'élèves : 18 CE2 et 18 CM1-CM2.

M^{me} Alcaras est intervenante en *allemand* auprès d'*un* groupe de 18 élèves (2 CE2 et 16 CM1-CM2).

5. INFORMATIQUE : Une nouveauté à l'école !

Dans le cadre du plan de relance de l'économie, l'Etat a décidé d'investir 50 millions d'euros pour l'équipement numérique des écoles rurales situées dans des communes de moins de 2 000 habitants. Notre dossier de candidature a été accepté au titre de la 2^{ème} tranche en juillet 2009.

Dès lors, une convention est signée entre l'Inspection Académique du Jura et la Commune de Domblans. L'Education Nationale verse une subvention à la mairie dans le cadre de l'achat du dispositif et prend en charge la formation et l'accompagnement des enseignants. La commune, en accord avec

l'équipe pédagogique, choisit l'équipement (8 ordinateurs portables élèves (15 pouces)= *classe mobile*, un poste enseignant, un tableau blanc interactif avec vidéoprojecteur, un serveur, une imprimante, un stockage dans une armoire sécurisée) et en assure la mise en service (un accès internet de haut débit, une mise en réseau des équipements de l'école et une sécurisation des accès internet).

Le coût total de l'opération se monte à 13 002,40 € TTC. La subvention accordée s'élève à 9 000,00 €. Le matériel choisi (fourni par Phone Info de Lons-le-Saunier) est installé en juin 2010 dans la salle



informatique de l'école, la mise en réseau s'est faite pendant les vacances d'été. La somme restant à charge de la commune est de : 4 002,40 €.

Pour le moment deux enseignants utilisent le TBI (Tableau Blanc Interactif) en géographie.

Les enseignants ont bénéficié, comme prévu, d'une formation technique mardi 31 août, d'une formation pédagogique sur TBI mardi 19 octobre et une 3^{ème} journée pédagogique sur la *classe mobile* est prévue avant les vacances de Noël.

Josette Reyman rapporteur de la Commission « Social, Enfance, Culture »

ECOLE PUBLIQUE DE DOMBLANS

L'effectif de notre école semble stable depuis quelques années de 120 à 130 enfants. La grande majorité de ces élèves réside à DOMBLANS, d'autres nous arrivent de communes voisines: par exemple pour l'année scolaire 2009-2010 la répartition était la suivante: FRONTENAY (7 enfants), VOITEUR (3), NEVY-sur-SEILLE (1), LE Vernois (1), LE LOUVEROT (1), MANTRY (2).

Chaque année, une participation financière par enfant est demandée à ces communes d'origine. Pour l'année 2009 elle s'élevait à 198€ que celui-ci fréquente la maternelle ou l'école élémentaire.

Le budget concernant l'école étant très important, je me suis permis de calculer les frais de fonctionnement de notre établissement scolaire (calculs faits sur l'année 2009-2010) avec 125 élèves (88 en élémentaire et 37 en maternelle).

Pourquoi différencier maternelle et élémentaire? Deux ATSEM sont employées par la commune pour seconder les enseignantes en charge des petits (TPS, PS, MS, GS) et assurer le ménage dans ces locaux. Cela constitue un coût pour le fonctionnement.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Eau- Assainissement.....	313,67
Électricité.....	1390,15
Combustible.....	5472,80
Téléphone.....	422,77
Internet.....	394,84
Contrats d'entretien:	
-chaudière.....	221,51
-ramonage.....	57,81
Assurances:	
-bâtiments.....	1429,60
-informatique.....	95,79
MAE.....	37,41
Fournitures:	
-crédits scolaires.....	7783,68
-produits d'entretien.....	950,52
-pharmacie.....	17,95
Travaux de maintenance:	
-menuiserie.....	366,80
électricité.....	1019,74
chauffage et sanitaire.....	3267,41
Subventions:	
-arbre de Noël.....	1026,56
-coopérative scolaire.....	1354,20

TOTAL:
25 623,21 €

125 enfants ayant fréquenté l'école, le coût de fonctionnement est de 204,98€ par élève auquel il faut ajouter pour les 88 enfants de l'élémentaire les frais de la personne chargée du ménage: 8 732,02€ soit 99,22€ en plus.

Coût brut par élève en primaire: 304,20€

Pour les enfants scolarisés en maternelle, la charge des ATSEM s'élève à 39 207,37€, ce qui augmente les frais pour un enfant de 1059,65€.

Coût brut par élève en maternelle: 1 264,63€

Le Conseil Municipal a décidé de prendre contact avec les Maires des communes concernées afin de les confronter à ce bilan et aussi de nous permettre de réajuster les tarifs en différenciant, enfant de l'élémentaire et enfant de la maternelle.

L'adjointe responsable, Marie-Noëlle ROY

RESTAURANT SCOLAIRE – GARDERIE

Cette année le personnel de l'accueil de loisirs a bénéficié de 2 courtes formations.

1- Le Centre Permanent d'Initiatives Pour l'Environnement (CPEI) en association avec le SICOPAL, ont organisé des journées de **formation des personnels de service et/ou animateurs distribuant des repas**. Cette demi-journée se déroulait au restaurant municipal de Lons-le-Saunier et se terminait par un repas pris en ce même lieu.

Pour des raisons de disponibilité, seule Pierrette BOIDARD a pu suivre ce mini-stage qui avait pour objectifs: la visite du restaurant municipal, la découverte de la chaîne alimentaire (depuis la réception des matières premières jusqu'au repas prêt à la distribution), la connaissance de l'équilibre alimentaire ainsi que quelques rappels sur des règles d'hygiène.

2- L' Accueil de Loisirs de la CCCHS a mis en place une **formation aux premiers secours** pour tous les animateurs des centres de loisirs de notre Communauté de Communes. Ces cours étaient dispensés par le Centre National de la Fonction Publique (CNPTF). Ils se sont déroulés sur 2 jours (11 et 12 février 2010) à Domblans dans les locaux péri-scolaires.

Mesdames BECOULET, CHALOYARD et COUTENOT ont participé à cette initiation et ont obtenu une attestation de professionnalisation. Madame BOIDARD est déjà en possession d'un diplôme premiers secours.



Le SICOPAL (Syndicat Inter Communal Optionnel Pour l'Agglomération Lédonienne) fête ses 20 ans d'existence. A cette occasion, un repas amélioré a été servi aux enfants du restaurant scolaire, ainsi qu'aux personnes âgées bénéficiant des repas à domicile.

Au menu ce jour-là (jeudi, 18 novembre):

- rillettes de truite fumée
- poulet aux morilles
- gratin de potiron au morbier
- fromage blanc
- pavé jurassien

Chacun a pu apprécier la qualité de ces mets et les enfants se sont régalés avec la *purée orange*.

Merci au SICOPAL pour cette agréable initiative.

L'adjointe responsable, Marie-Noëlle ROY

SALLE DES FÊTES

Cette année encore le règlement de notre salle des fêtes a subi quelques modifications.

La commission « Urbanisme et Gestion de l'Immobilier » s'est réunie pour relire, préciser, réaménager et alléger ce document élaboré en 1999 (date de la mise en fonction de la salle) puis revu successivement en 2001, 2003 et 2009. Le Conseil Municipal réuni le 25 mai 2010, après avoir pris connaissance de ces modifications, a approuvé et entériné, à l'unanimité, ce règlement.

Celui-ci est à votre disposition auprès de la gestionnaire de la salle des fêtes, en mairie ou sur Internet (site de la mairie).

BILAN DE L'EXPLOITATION DE LA SALLE DES FÊTES – ANNÉE 2010

<i>RECETTES</i>	
Location des salles (petite, grande et cuisine).....	10 115,50
Location de la vaisselle.....	1 187,15
Chauffage.....	1 860,00
Total.....	13 162,65
<i>DÉPENSES</i>	
Indemnités de gestion.....	3 991,76
Indemnités de régie.....	110,00
Téléphone.....	180,48
Chauffage gaz.....	6 824,40
Électricité.....	1 234,20
Produits d'entretien.....	609,51
Contrats d'entretien (chaudière, électricité, désenfumage, alarme).....	1 234,20
Interventions pour entretien.....	1 133,83
Achat de grilles pour frigo.....	656,46
Total:.....	15 975,04

Ce bilan laisse apparaître un déficit important de 2 812,39 € pour 2010; il était de 950,56 € en 2009.

Les locations restent stables: 51 en 2010 contre 53 en 2009.

A noter les interventions de plus en plus nombreuses pour l'entretien des appareils de fonctionnement et la dépense toujours croissante concernant le gaz. Après comparaison et calcul par rapport à l'année 2009, il s'avère que le tarif du gaz a subi une augmentation d'environ 8%.

Le Conseil Municipal réuni le 3 décembre 2010, après discussion, a décidé de ne pas majorer les tarifs de location des salles cette année, mais d'appliquer une augmentation sur le gaz; celui-ci sera facturé à 8 € le m³ à partir du 1er janvier 2011 (délibération du 03/12/10).

Pour informations

Nombre de locations pour l'année 2010:

- 20 pour des associations locales dont 8 gratuites
- 16 à des utilisateurs de Domblans
- 15 à des utilisateurs extérieurs

Ce qui fait une moyenne d'une location par semaine.

A savoir que la petite salle est utilisée chaque semaine par des associations locales :

mardi après midi: *le club « Les Amis »*; mardi soir:*Foyer Rural, danse de salon*; mercredi soir:*Foyer Rural, danse-country*.

Pendant quelques semaines *l'atelier d'activités manuelles du Foyer Rural* occupera cette salle le

mercredi après-midi en raison de travaux à la salle P. Tosi.

L'adjointe responsable, Marie-Noëlle ROY

Infopratique-Infopratique-Infopratique-Infopratique-Infopratique- Infopratique

POUR QUELS TRAVAUX FAUT-IL UN PERMIS DE CONSTRUIRE ?

Toute personne, privée ou publique, désirant entreprendre ou implanter une construction, ou modifier la forme ou la destination d'une construction existante, doit obtenir un permis de construire ou une autorisation préalable :

- **Une demande de permis de construire est nécessaire pour :**

toutes constructions nouvelles créant une SHOB (surface hors oeuvre brute) supérieure à 20 m².

Tous travaux exécutés sur des constructions existantes lorsqu'ils ont pour effet d'en changer le volume, les structures porteuses, la façade ou de créer des surfaces supplémentaires (SHOB supérieure à 20 m²).

- **Travaux soumis à déclaration préalable :**

modification de l'aspect extérieur d'une construction existante (façade, ravalement, toiture...)

ouvrages techniques de - de 20 m²

autres ouvrages (habitations légères de loisirs, préau, abri de jardin, piscine, clôtures) création de Surfaces Hors Oeuvre Brute ne dépassant pas 20 m²...

Quelques exemples	Permis de construire	Déclaration préalable
Constructions < 2m ² de SHOB et < 12 m de hauteur au-dessus du sol	NON	NON
Construction ou agrandissement > 2 m ² mais < 20 m ² de SHOB	NON	OUI
Construction ou agrandissement > 20 m ² de SHOB	OUI	NON
Construction ou agrandissement > 170 m ² SHOB + Architecte	OUI	NON
Changement de destination sans travaux en zone urbaine, ou avec des travaux qui ne modifient pas les structures porteuses du bâtiment ou sa façade	NON	OUI
Changement de destination avec des travaux en zone urbaine qui modifient soient les structures porteuses du bâtiment, soit la façade	OUI	NON
Travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur et le volume d'un bâtiment existant, sans changement de destination.	OUI	NON
Habitations légères de loisirs sur terrain autorisé <35 m ² de SHON	NON	NON
Piscine non couverte ou toiture inférieure à 1,80 m, dont bassin < ou = à 10 m ²	NON	NON
Piscine non couverte ou toiture inférieure à 1,80 m, dont bassin > 10 m ² et < à 100 m ²	NON	OUI
Piscine couverte ou non dont bassin supérieur à 100 m ²	OUI	NON
Piscine couverte dont couverture à + de 1,80 m de haut quelle que soit la grandeur	OUI	NON
Ravalements et travaux entraînant un changement d'aspect extérieur	NON	OUI
Clôtures en façade ou en fond de parcelle dans un secteur délimité par un PLU	NON	OUI

Calcul de la SHOB :

La **surface hors œuvre brute (SHOB)** des constructions est égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau, des surfaces des toitures-terrasses, des balcons ou loggias et des surfaces non closes situées au rez-de-chaussée, y compris l'épaisseur des murs et des cloisons.

-Sont compris les combles et sous-sols, aménageables ou non, les balcons, les loggias et toitures-terrasses.

-Ne sont pas compris les éléments ne constituant pas de surface de plancher, comme les terrasses non couvertes de plain-pied avec le rez-de-chaussée, les saillies à caractère décoratif, les vides (trémies d'ascenseur ou d'escalier, rampes d'accès).

MENTIONS OBLIGATOIRES A AFFICHER

Droit de recours : "Le délai de recours contentieux est de deux mois à compter du premier jour d'une période continue de deux mois d'affichage sur le terrain du présent panneau (art. R. 600-2 du code de l'urbanisme). "Tout recours administratif ou tout recours contentieux doit, à peine d'irrecevabilité, être notifié à l'auteur de la décision et au bénéficiaire du permis ou de la décision prise sur la déclaration préalable. Cette notification doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de quinze jours francs à compter du dépôt du recours (art. R. 600-1 du code de l'urbanisme)."

CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC

Bénéficiaire(s) :

N° Autorisation (Permis / Déclaration préalable) : _____

Date : _____

Nature des Travaux : _____

Superficie de Terrain : _____ m²

Superficie de Plancher (shon autorisée) : _____ m²

Surface des bâtiments à démolir : _____ m²

Hauteur de la/des construction(s) : _____ m

Dossier consultable en mairie de (Ville+adresse):



Philippe CLERC, Commission Urbanisme, Gestion immobilier

Commission Entretien, Aménagement Immobilier

Les dépenses de cette année 2010 sont les suivantes :

Ecole :

Personne ne la voit, mais une petite terrasse inaccessible se situe au-dessus de la cage d'escalier de la maternelle. L'étanchéité a été remplacée par une membrane PVC posée sur un isolant thermique. Les travaux ont été réalisés par une entreprise agréée (HALLE pays dolois). Montant 3290 €.

- *Entretien courant*

Nombreuses interventions d'entretien en particulier des restaurations de peinture.

Suite à la redistribution des salles suivant les cours, de nombreuses modifications et adaptations d'ameublement ont été réalisées par les employés communaux.

Salle des fêtes :

Après le remplacement des gravillons de part et d'autre de l'entrée principale et sur les côtés du bâtiment, et afin d'empêcher le stationnement de véhicules ou de cycles contre la façade et protéger le

dallage, des potelets et chaînettes en inox identiques à la structure métallique ont été mis en place. Espérons que cela suffira à conserver l'extérieur du bâtiment en état.

Montant 4440 €, travail réalisé par les employés communaux.

- *Entretien courant*

A l'intérieur, la peinture de l'encadrement de la scène a été reprise lui redonnant un aspect de jeunesse.



Gendarmerie ;

- *Entretien courant* pour un montant voisin de 1500 €.

Pour la réception de la TNT, le changement de l'antenne est nécessaire et sera réalisé en début d'année 2011.

Bâtiment mairie/agence postale :

Suite au passage du bureau de poste en agence postale communale à compter de mars 2009, si nous regrettons cette rétrogradation de notre service postal, ce changement d'exploitation du bureau de poste a libéré la salle de tri permettant une extension du secrétariat de mairie.

- La première phase de réhabilitation du secrétariat a perturbé le fonctionnement pendant plusieurs semaines, mais le résultat est positif. Les travaux ont consisté à créer, dans l'ancienne salle de tri de la poste, une salle technique (ordinateur, photocopieuse, fax, divers rangements...), une kitchenette et un sanitaire handicapé, ce qui a permis de se mettre aux normes pour l'accès aux ERP (établissements recevant du public). Ceci a nécessité la création d'une rampe entre le secrétariat et l'ancien tri.

Le montant des travaux est de 42 840 € TTC.

La commune a bénéficié de subventions :

- Etat (DGE) 40 % du montant HT soit	14 328 €
- Conseil général (ADCJ)	4 842 €
- Région (FDL) 15 % du montant HT soit	5 561 €

La commune recouvrera la TVA courant 2011 pour un montant de 6 632 €.

- La deuxième phase prévue en 2011, permettra l'agrandissement du bureau situé au fond du secrétariat où était placé l'informatique, la photocopieuse et les anciens sanitaires.

- A l'occasion de ces travaux, l'isolation thermique des locaux a été renforcée, en particulier par le remplacement des menuiseries extérieures par des menuiseries PVC à double vitrage ainsi que l'isolation de certains murs.





*Réception des travaux de la Mairie
17 Juin 2010*

Garderie cantine

Le bornage définitif de la parcelle va permettre de terminer en 2011 le muret et la clôture de la cour. Pour être sûr de conserver une homogénéité du grillage, celui-ci avait été acheté lors de la construction de la garderie.

Atelier municipal

- *Entretien courant* en particulier la fabrication et la pose de barrières de protection à l'étage (travaux réalisés par les employés communaux).

Salle TOSI

En cette fin d'année, la salle TOSI qui accueille l'atelier de création du foyer rural et diverses réunions sera isolée phoniquement, l'acoustique étant déplorable, rendant les conversations très difficiles. Les travaux consistent à surélever le plafond actuel et à le remplacer par un faux plafond suspendu avec des propriétés phoniques (les dalles perforées permettent de laisser passer le son et de le piéger dans la laine de roche placée au dessus). Non seulement l'acoustique sera améliorée mais l'isolation thermique renforcée.

Ces travaux sont réalisés en partie par les employés communaux et par un artisan domblanais. Ils se termineront début 2011.



Passerelle

Cet équipement a fait l'objet du contrôle des éléments bois et la remise en peinture de la structure métallique.

Les autres bâtiments communaux tels que Lampisterie, Poids public, Sanitaires publics, Fontaine de Blandans, Entrée du cimetière ont fait l'objet de restauration des lazures et peintures.

Le mur Ouest du cimetière a été partiellement restauré.

Les abords de l'église, en particulier l'allée Nord, ont été gravillonnés.

*Le rapporteur de la Commission, Jean-Pierre BOUDIER
L'Adjoint en charge des bâtiments Communaux, Louis BERTHET*

Commission réseaux aériens et souterrains

Après le dernier chantier de renforcement et d'enfouissement réalisé sur le CD.120 (entre le passage à niveau et le début de la route de la Muyre) et une pause, la commission des réseaux a retenu trois rues pouvant être susceptibles d'être proposées au SIDEDEC pour des travaux d'enfouissements:

- Rue de Bréry
- Rue Beaupoil
- Rue de la Belgique

Nous avons retenu, au départ, la rue de Bréry, pour une raison simple: un quart des travaux ont déjà été réalisés lors des travaux sur le CD.120, la logique étant donc d'entreprendre les 3/4 qui restent.

Dans le courant de l'année 2010, EDF nous a informés que des relevés de tension effectués à la pharmacie indiquaient 180 Volts au lieu de 230 Volts (tension de référence en vigueur actuellement), ce qui fait disjoncter la pompe à chaleur réversible, et aussi, désamorcer les lampes à iode métallique.

Nous avons déjà eu ce problème dans le passé: un brûleur à fioul qui ne requiert pas une puissance électrique importante, refusait de démarrer et se mettait toujours en sécurité. La tension, mesurée alors, était de 160 Volts, tension insuffisante (pour 230 Volts tension initiale). Ce cas se passait chez M. Bailly, maison située en face de la pharmacie.

Ces deux propriétés, situées à l'extrémité sud de la Rue Désiré Monnier, sont en bout de ligne, alors que le transformateur se situe de l'autre côté de la ligne vers l'ancienne maison de

retraite. Une première tranche de travaux a été réalisée sur cette ligne, il y a quelques années en profitant de l'enfouissement, pour passer du "70 mm² par phase" au "150 mm² par phase".

La deuxième tranche devait donc être débutée cet automne Rue Beaupoil, par l'entreprise adjudicataire des travaux retenue par le SIDEDEC. L'intervention consiste en l'enfouissement d'un câble de 150 mm² par phase pour l'alimentation de la rue Beaupoil, et d'un deuxième de 240mm² par phase pour l'alimentation de la rue Désiré Monnier (se substituant au 70 mm² actuel). Un éclairage de style sera installé rue Beaupoil car elle fait partie des plus anciennes voies du village.

Le montant des travaux se décompose comme suit:

pour les réseaux basses tensions: 125 652€
(part. SIDEDEC: 81 674€ - part. commune: 23 371€)

Pour l'éclairage public: 13 561€ (part.SIDEDEC: 5 424€ - part.commune: 8 137€)

Montant total de l'opération: 139 213€
(part.SIDEDEC: 87 098€ - part.commune: 31 508€)

Comme toujours en pareil cas, le réseau téléphonique bénéficie de ces travaux. Sa mise en souterrain est estimé à 18 427€ HT (génie civil 16 000€ HT et câblage 2 427€ HT)

Ces travaux, prévus sur l'année 2010, non réalisés, seront donc reportés à l'année 2011.

Le rapporteur de la commission réseaux, René DUTRUEL

Insolite – Insolite – Insolite – Insolite – Insolite – Insolite



8 Km/h : Par arrêté municipal du
22 AOUT 1922

La vitesse autorisée dans la traversée de Domblans est de 8 km/h. Cette limitation est censée toujours être en vigueur en 2010 !!

Surveillez votre vitesse.

Insolite – Insolite – Insolite – Insolite – Insolite – Insolite

SCHÉMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT

Comme vous le savez, dans le cadre de « la loi sur l'eau », et des conclusions du schéma directeur d'assainissement, le Conseil Municipal a décidé de mettre en conformité son réseau d'assainissement.

L'ensemble des travaux est divisé en 3 tranches.

1ère tranche : réaménagement du lotissement « les Champs de la Barre » par la création d'un réseau séparatif : 1200 ml de canalisation Ø 200 + poste de refoulement.

Chronologie :

- 20 avril 2007, le Conseil Municipal confie la prestation d'assistance conseil (élaboration du cahier des charges pour la maîtrise d'œuvre) à la DDAF 39, M. PORTERET, pour un montant de 1.900,00 € HT
- 18 mai 2007, le Conseil Municipal, après consultation de 4 bureaux d'étude (cabinet ANDRE, D.D.E. 39, POYRY et IRH) décide de retenir l'offre du bureau d'étude IRH à Dole, de 27.500,00 € HT pour la maîtrise d'œuvre et de 15.350,00 € HT pour l'étude des branchements particuliers
- 23 janvier 2009, avis d'appel public à la concurrence (appel d'offres restreint)
- 16 février 2009, réception des candidatures à la Mairie (16 entreprises ont fait acte de candidature)
- 24 février 2009, ouverture des plis par la commission d'appel d'offres (5 entreprises sont retenues pour remettre une offre chiffrée)
- 31 mars 2009, la commission municipale d'appel d'offres, a décidé de retenir pour la réalisation des travaux de la 1ère tranche le groupement SOMEK/TESSIER pour un montant des travaux de 185.138,00 € HT
- 24 avril 2009, signature du marché
- 8 septembre 2009, ordre de service de démarrage des travaux
- 28 septembre 2009, démarrage des travaux

Réalisation des travaux :

- Travaux commencés avec 1 mois de retard (délai contractuel 3 mois)
- Chantier retardé par les intempéries, et le non respect du planning par l'entreprise (équipes insuffisantes)
- Difficultés à faire respecter les normes de sécurité du code du travail
- Nombreuses interventions du cabinet IRH et de la Commune pour remédier à ces carences
- Travaux enfin réalisés et conformes suite aux contrôles rigoureux de la société VISIOTUB (passage caméra, contrôle étanchéité, essais de compactage)
- Suite à ces négligences et aux nombreux dysfonctionnements sur le chantier, le 23 avril 2010, le Conseil Municipal a décidé d'appliquer des pénalités pour retard dans la réalisation des travaux (clauses prévues dans le marché)
- Montant de la pénalité 10.000 €
- notifiée le 14 juin 2010
- Réception des travaux le 11 juin 2010



Financement des travaux :

<u>•Dépenses :</u>	Montant H.T.
- Travaux par l'entreprise	215.651,11
- Maîtrise d'œuvre travaux	21.967,50
- Publicité légale	984,40
- Géomètre (nivellement)	1.895,20
	240.498,21

<u>•Recettes :</u>	
- Subvention Conseil Général (30%)	72.000,00
- Subvention Agence de l'Eau (30%)	72.149,46
- Pénalités de retard	10.000,00
- autofinancement communal	86.348,75
	240.498,21

Travaux 2ème tranche : travaux d'assainissement rue de l'Eglise, RD 120 et rue du Vergerot (reprise des branchements et création collecteur eaux usées sur RD 120).

- A ce jour, le cabinet IRH, maître d'œuvre de l'opération, a terminé les études
- Prochainement (1er trimestre 2011), sera lancée la consultation auprès des entreprises
- Démarrage probable des travaux : juin, juillet 2011 (si accord des subventions demandées)

Travaux 3ème tranche : (secteur des Chennevières et du Prélot). Le contenu définitif de ces travaux sera déterminé après une rencontre avec les riverains, plusieurs solutions étant possibles en fonction des accords qui pourront être pris avec les propriétaires.

L'Adjoint Bernard FRACHON

EAU POTABLE

- **Remplacement des compteurs particuliers**
- **Remise aux normes station de pompage eau potable**

Compteurs :

- Depuis l'année 2008, la Commune a décidé de renouveler son parc de compteurs individuels par la mise en place de compteurs nouvelle génération équipés de tête à module radio pour relève à distance.
- Achat de l'équipement de relève à distance, formation des employés communaux, et transposition des données sur le logiciel de facturation facilitant le travail des secrétaires.
- Actuellement plus de 60 compteurs ont été remplacés.

Station de pompage : (année 2009)

- Rencontrant périodiquement des dysfonctionnements au niveau de la pompe doseuse de chlore, il a été décidé de remplacer ce système obsolète par un matériel à la fois plus performant et plus fiable.
- Installation en lieu et place d'un système de traitement au chlore gazeux en bouteille.
- Le plus souvent l'eau d'origine souterraine peut être naturellement potable.
- Aussi est-il nécessaire de prévoir un traitement préventif garantissant que l'eau demeure potable pendant toute sa distribution.
- Le traitement préventif consiste en la désinfection de l'eau.

- En conséquence, solution retenue pour la désinfection : le chlore gazeux, facile d'exploitation. Stocké à l'état liquide dans des bouteilles, le chlore est stable à l'état liquide ou gazeux. C'est sous forme gazeuse que le chlore est introduit dans l'eau à l'aide d'un hydroéjecteur au fond du puits de captage.

- Remplacement de l'ancienne manchette d'injection et du départ anti bélier en inox 304 L DN 80.

- Fourniture et pose d'un ensemble de chloration (réglage : 6 g/h) norme obligatoire.
L'ensemble : 10.065,00 € H.T.

Station de pompage : (année 2010)

- Remplacement du ballon anti bélier, ce dernier datant de 1976 et ne répondant plus aux normes nationales de réépreuves.

- Fonction et composition d'un ballon anti bélier :

- amortit les chocs hydrauliques sur les réseaux

- élimine les surpressions au démarrage d'une pompe

- dispositif composé d'un réservoir ou une membrane sépare le liquide (eau), d'un gaz (air ou azote) sous une pression appropriée.

- le système est très efficace pour atténuer les surpressions ou les dépressions

- Renouvellement des collecteurs amont et aval des pompes en inox 304 L DN 80.

- Remplacement des vannes d'arrêt DN 80 (3)

- Remplacement des clapets anti-retour pompes DN 80 (2)

Coût de l'ensemble

- Ballon anti bélier 3.630,00 € H.T.

- Renouvellement collecteur 2.920,00 € H.T.

Total 6.550,00 € H.T.

Suite des travaux : (2011 – 2012 – 2013)

- Remplacement du système de télécommande des pompes entre les réservoirs et la station de pompage.

- Remplacement de l'armoire électrique de commande ne répondant plus aux normes actuelles.

- Remplacement des pompes (2) dans le puits de captage.

L'Adjoint, Bernard FRACHON

COMMUNIQUÉ

A compter du 1^{er} Janvier 2011, la mairie ne fera plus les photocopies.

pour information, vous pouvez vous rendre à
la médiathèque de Voiteur
2 rue des Masses
39210 Voiteur

Celles-ci sont facturées aux tarifs suivants:

noir et blanc : 0,03 € l'unité

couleur : 0,08 € l'unité

Horaires d'ouverture (voir dans Brèves - Infos)

Dates à retenir pour les diverses animations locales (2011)

Samedi 29 Janvier	Souper Dansant	USCS (football)
Samedi 19 Février	Choucroute	Comité des Fêtes
Samedi 5 Mars	Bourse aux Vélos	USCS
Dimanche 6 Mars	Concert	Société de Musique
Samedi 19 Mars	Moules-Frites	Coop. Scolaire
Samedi 28 Mai	Fête des Anciens	Amicale des Pompiers
Dimanche 5 Juin	Méchoui	Amicale des Pompiers
Lundi 13 Juin	Tournoi des Jeunes	USCS
Samedi 18 Juin	Fête du Judo	AMCS (Judo)
Dimanche 26 Juin	Puces	Comité des Fêtes
Samedi 2 Juillet	Fête/retraite aux flambeaux	Comité des Fêtes
Dimanche 3 Juillet	Fête Foraine	Comité des Fêtes
Jeudi 14 Juillet	Concours pétanque	PCHS (pétanque)
Jeudi 14 Juillet	Feux d'Artifices/repas	Amicale des Pompiers
Samedi 20 Août	Concours pétanque	PCHS
Samedi 27 Août	Cochon Grillé	Comité des Fêtes
Dimanche 16 Octobre	Loto	USCS
Samedi 5 Novembre	Repas	"Les Blés Noirs"
Vendredi 11 Novembre	Repas des + de 70 ans	Commune
Vendredi 18 Novembre	Soirée Cochonnaille	Comité des Fêtes
Samedi 19 Novembre	Loto	Comité des Fêtes
Dimanche 20 Novembre	Concert Ste Cécile	Société de Musique de Voiteur
Samedi 10 Décembre	Soirée du Judo	AMCS

Liste des Associations 2010-2011

<i>Association</i>	<i>Présidence</i>	<i>Activités principales</i>	<i>Téléphone</i>
Anciens combattants AFN	M. SAMPERS André	<i>Célébrations Armistices Anniversaires Devoir de Mémoire</i>	03 84 85 20 18
Amicale des Sapeurs-Pompiers	M. LAMBERET Rémy	<i>Cérémonie du 14 Juillet, Méchoui annuel, Loto</i>	03 84 44 64 68
Société de Chasse	M. RECOUVREUX Pascal	<i>Pratique de la Chasse</i>	03 84 85 27 51
Au Vent du Cuard	M. DE BROISSIA Patrice	<i>Sauvegarde de l'environnement</i>	03 84 85 24 26
Arts Martiaux des Coteaux de Seille	M. GLÉNADEL Stéphane	<i>Pratique du Judo + autres Arts Martiaux</i>	06 78 34 09 52
Club Aquariophile Jurassien	M. CLERG Laurent	<i>Puces (15 Août), Bourse d'échange en Octobre</i>	06 36 57 26 38
Club du Temps Libre "Les Amis"	M ^{me} GUILLAUME Annck	<i>Après-midi jeux (chaque Mardi), Expo-vente, voyage</i>	03 84 85 24 66
Comité des Fêtes	M. DUCRET Roger	<i>Animation village Puces Fête Foraine soirées dans. concours</i>	03 84 44 64 07
Coopérative Scolaire	M ^{me} VILLERET Nadine	<i>Manifestations au profit d'activités extrascolaires</i>	03 84 44 62 48
Foyer Rural	M ^{me} GUILLAUME Annick	<i>Travaux Manuels (2 j/ semaine), Danse de salon, Gym, Cirque</i>	03 84 85 24 66
"Les Blés Noirs"	M. BELLAT Michel	<i>Association du quartier "La Sarazine"</i>	03 84 44 66 00
Pétanque des Coteaux de la Haute-Seille	M. OLIVIER Richard	<i>Pratique Pétanque, Concours en Juillet et Challenge</i>	06 77 14 07 31
Société de Musique de Voiteur	M. LORANG René	<i>Pratique de la Musique, Concerts</i>	03 84 85 26 54
Union Sportive des Coteaux de Seille	M. BAUDRY Jacques	<i>Pratique Football, Bourse Vélos, Loto, Souper dans.,</i>	03 84 44 66 63
3CHS	M. PETITJEAN Gérard	<i>Pratique de la Course à Pied</i>	03 84 44 66 39

L'Adjoint responsable, Michel ROUSSOT



11/11/2010

M^{me} MICHAUD toujours jeune



Repas des personnes de plus de 70 ans

LES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

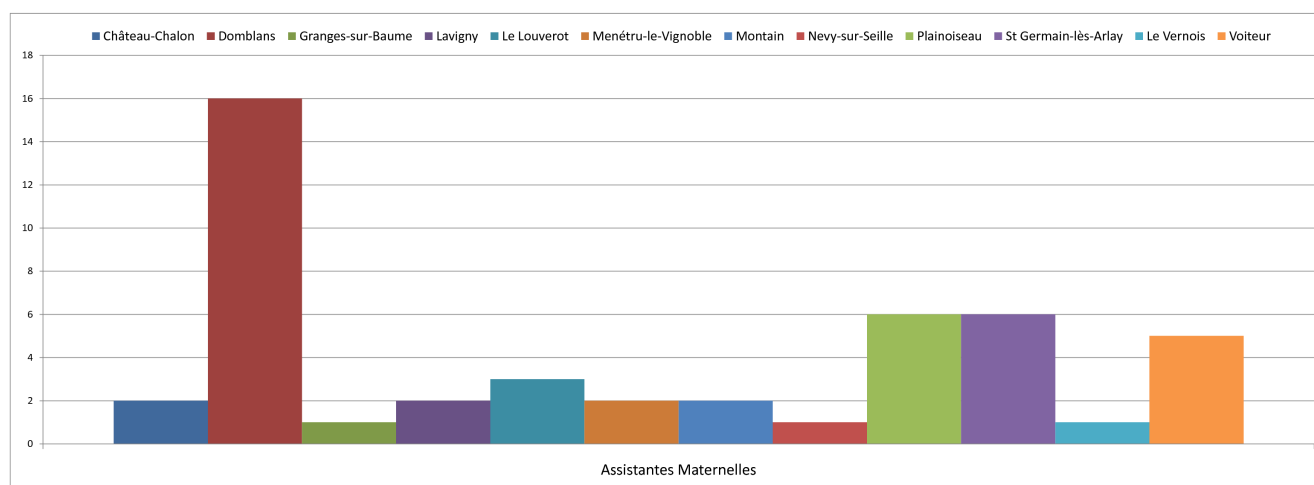
La liste des Assistantes Maternelles du secteur, disponible à la mairie, est régulièrement mise à jour.

La dernière liste, en date du 3/05/2010, concerne les communes suivantes:

Château-Chalon (2 assistantes Maternelles), Domblans (16), Le Fied (2), Granges-sur-Baume (1), Lavigny (2), Le Louverot (3), La Marre (5), Menétru-le-Vignoble (2), Montain (2), Nevy-sur-Seille (1), Le Pin (2), Plainoiseau (6), Saint-Germain-lès-Arlay (6), Le Vernois (1), Voiteur (5)
Soit 56 Assistantes Maternelles au total.

Sur la CCCHS, œuvrent 47 Assistantes Maternelles.

A Domblans, pour 16 Assistantes Maternelles, le potentiel s'élève à 52 enfants.



L'ouest de la CCCHS (Domblans, St Germain-lès-Arlay et Plainoiseau) représente près de 60% de l'offre de service en Assistantes Maternelles.



Commission Voirie Communale

Travaux de voirie réalisés en 2010 à Domblans

par l'intermédiaire et avec le financement de la CCCHS :

- 1 purge rue des prés Mourains VC N° 6 (en enrobé).
- 1 bi-couche avec reprofilage de la chaussée, rue en Darcand VC N° 15 à Blandans, suite aux travaux d'eaux pluviales par l'entreprise Bonnefoy
- 1 bi-couche rue des champs Ramboz VC N° 45 (tout au bout de la rue).
- Point à temps : rue des prés Mourains VC n°6
- rue des Coteaux de Seille VC n° 46
- Ces travaux ont été faits par l'entreprise Bonnefoy de Larnaud

Création d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales Rue en Darcand VC n° 15 à Blandans

réalisé par l'entreprise Bonnefoy et avec le financement de la commune :

- pose de 80 ml de tuyaux PVC de diamètre 200 mm et de 2 regards avec grilles fonte de 50 x 50.

Elargissement de la chaussée VC n°7 (la Muyre à St Germain) avec le financement de la CCCHS et la réalisation par la SJE de Messia

Ces travaux ont été réalisés car la chaussée se dégradait, l'accotement glissait et une marche se formait.

La chaussée a été décalée de quelques mètres contre le talus.

Glissières de sécurité de la VC n°7 (la Muyre à St Germain)

Ces travaux ont été réalisés le 29 novembre 2010 par l'entreprise Aximum de Brévans suite à l'élargissement de la VC n°7 par SJE. Ils sont entièrement à la charge de la Commune.



Signalisation horizontale

Les travaux réalisés par l'entreprise Signaux Girod d'Arbois pour cette année sont les suivants:

- 2 passages piétons : 1 rue Marius Buisson
1 sur la RD 120
- Stops et Cédez le passage : rue Marius Buisson (carrefour vers la gendarmerie)
- un marquage jaune pour l'arrêt du bus RD 120
- les marquages des 2 gendarmes couchés rue de la Sarrazine (dents de scie)

Accessibilité voirie-espaces publics pour les handicapés

Suite à l'article 45 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et de ses décrets d'application n°2006-1657 et 1658 du 21 décembre 2006, M. Frachon et moi-même avons établi un pré-diagnostic sur 16 points à modifier pour l'accès aux personnes handicapées (trottoirs).

Nous avons fait faire plusieurs devis et nous réaliserons les travaux en 2011 si le budget nous le permet.

EMBELLISSEMENT-FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

JOURNEE DE L'ENVIRONNEMENT

Le nettoyage de printemps a été réalisé le vendredi 2 avril 2010.

54 enfants de l'école et 29 adultes bénévoles, répartis dans 11 équipes, ont ramassé 330 kg de déchets divers.

Les endroits où la collecte a été la plus importante, sont les parkings du bois de la Muyre et le chemin du Babylone.

Cet élan de citoyenneté est l'occasion d'accomplir un toilettage de notre village bénéfique à nous tous, permettant aux enfants et aux personnes présentes de pallier l'indifférence de certains. Cette corvée effectuée dans la bonne humeur des petits et des grands par un beau soleil de printemps s'est terminée autour du verre de l'amitié et un œuf en chocolat a été offert à chaque enfant.

Regrettant le comportement de quelques indécents, nous remercions les enseignants, les enfants et tous les bénévoles qui s'impliquent dans cette opération.

AMENAGEMENT DE NOTRE COMMUNE

Notre cimetière, implanté depuis 1877, est entouré d'un mur de pierres. Ce mur, de 133 ans, s'est dégradé au fil du temps et les côtés sud et nord ont déjà été reconstruits ainsi qu'une grande longueur du mur ouest dont une partie a été réalisée cette année pour un coût de 6 500.00 €.

Malheureusement notre cimetière ne comporte plus guère de places disponibles et son emplacement ne permet pas son extension. Pour pallier ce problème, la commune a donc acquis un terrain de 6 800 m² pour un coût de 30 450 €. Il est situé à l'entrée de Domblans, route de Bréry, entre les Ets Boudier et les premières maisons du village. Une étude paysagère est en cours de réalisation et la parcelle a été défrichée pour mieux appréhender sa surface.

Quelques petits aménagements ont été réalisés cette année à savoir :

- installation d'une table en bois construite avec les moyens communaux, l'achat et la pose de 2 corbeilles à papier à l'arboretum
- acquisition de 2 bacs à fleurs permettant la décoration et la protection de la salle des fêtes.

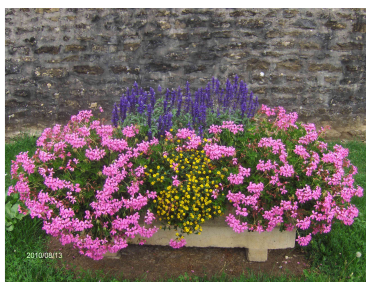
FLEURISSEMENT DE NOTRE VILLAGE

Comme chaque année, au printemps, la commission parcourt le village pour prévoir les plantations et le thème du fleurissement. Ce ne sont pas moins de 900 plants qui ont été achetés et mis en place par les employés communaux. Une centaine de géraniums zonals, de gauras et de dalhias, de l'année précédente, avaient pu être conservés. Malheureusement cette année encore des plants ont disparu ou ont été vandalisés. Nous regrettons ces actes d'indécence.

La commune a obtenu le treizième prix des villages fleuris, concours organisé par le Conseil Général, dans la catégorie des communes de 300 à 1000 habitants. Nous avons la satisfaction d'avoir deux personnes primées à ce concours pour la décoration florale de leur maison, que nous félicitons.

Cet automne, 260 pensées ont été achetées et plantées dans les jardinières aux abords des bâtiments publics ce qui permet d'avoir des fleurs pour l'hiver et surtout pour le printemps.

La jachère fleurie, pour sa troisième année d'implantation, a été semée au printemps. Malheureusement des plantes indésirables (renouées, chénopodes, mercuriales, etc...) ont envahi et dominé les fleurs souhaitées ne permettant pas le résultat espéré.



Le jury - 26/07/2010

ILLUMINATIONS ET VENUE DU PERE NOEL

Comme les années précédentes, à l'approche de Noël, les décorations lumineuses sont installées par l'entreprise Bruchon et les employés communaux à savoir :

- 2 traversées de route,
- 6 sapins répartis dans le village et les hameaux, garni de guirlandes lumineuses.
- 4 guirlandes dans les prunus et la cascade du bassin de la place Sailland, permettent l'évolution des ours patineurs.
- Le Père-Noël et les guirlandes sur le bâtiment du poids public.

D'autres décorations en papier doré viennent compléter et prendre le relais des décors lumineux et permettent l'arrivée du Père-Noël dans une ambiance sympathique. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à la réalisation et à la suspension de ces motifs.



ARRIVEE DU PERE-NOËL

Si la neige était fidèle au rendez-vous, le Père-Noël s'est fait attendre sur la place du village. Cependant, les enfants s'en donnaient à cœur joie et se livraient de belles batailles de boules de neige.

Et, soudain, le Père Noël arriva comme par enchantement, avec un peu de retard à cause d'une avarie sur sa calèche. Le bon vieillard, vêtu de rouge, fut rapidement entouré de tous ces petits bonshommes, les visages illuminés de larges sourires. La hotte débordante de mandarines et de papillotes attirait la convoitise, et la distribution commença. Tous voulaient regarder le Père-Noël de près, le toucher, lui dire quelques mots, lui glisser un petit papier, les parents mémoriser une photo souvenir, tout ça dans la bonne humeur.

Les plus grands ont apprécié le vin chaud préparé par le Comité des Fêtes, en attendant les enfants pour le retour à la maison. A l'année prochaine.



*L'adjoint : Louis BERTHET
Le rapporteur : Christian GAUDEY*

Centre de Secours Voiteur-Domblans

Compte rendu de l'année 2010 du centre de secours

Une année de plus qui s'achève avec beaucoup de satisfactions. La caserne est achevée et bien inaugurée. Nous avons déménagé le 1er septembre 2010 et depuis ces quelques mois déjà passés dans les locaux, nous apprécions pleinement notre changement. Des bureaux spacieux et lumineux (auparavant, nous mettions les documents sur des chaises ou les genoux). Une salle de cours agréable pour parfaire la formation et recevoir des stagiaires. Des vestiaires chauffés, avec de la place. Des garages plus grands et une cellule obligatoire pour le VSAB en matière d'hygiène. Ces bâtiments et les extérieurs vont nous permettre de mieux appréhender l'avenir et d'engager de nouveaux sapeurs-pompiers.

Dans l'année 2010, beaucoup de formations, toutes réussies.

Brevet des JSP et PSE 1 pour Monneret Jordan

SAP 2 pour Ligout Vincent

FAE chef d'agrès pour Bergeret Patrick, Mathot Olivier, Vuaille Raphael

PSE 1 pour Avril Mireille et Gadoud Nicolas

ainsi que toutes les formations continues qu'il faut suivre dans l'année.

En opérationnel, pour la période du 1^{er} décembre 2009 au 30 novembre 2010 nous avons effectué 191 interventions.

133 Secours à personnes

26 Accidents de la circulation

12 Feux de cheminées

11 Feux de bâtiment et feux de friche

9 Opérations diverses

DOMBLANS totalise 45 interventions pour l'année.

L'année se termine en apothéose avec l'inauguration de la caserne avec beaucoup de monde pour la visiter et pour participer au Téléthon.

En ce début d'année, au nom de tous les sapeurs-pompiers de Voiteur-Domblans, je vous présente tous mes vœux de bonne et heureuse année 2011.

Le chef de centre, Claude VALLET



*Domblans, le
19/07/2010*



Précisions au sujet de la maintenance de l'éclairage public

Lorsqu'une lampe de rue est grillée à côté de votre habitation, vous avez la possibilité soit:

- de le signaler par correspondance téléphonique
- de passer à la Mairie;

les secrétaires tiennent à jour une liste à cet effet.

En général, le cycle d'entretien de l'éclairage public est de deux à trois fois par an.

Il est bien évident que le déplacement de l'électricien avec son camion-nacelle a un coût.

Considérant cette incidence budgétaire, il serait déraisonnable de le faire venir pour une quantité trop limitée de lampes.

Année 2010

Connaissez vous votre Communauté de Communes? Comment percevez-vous les actions menées par la CCCHS dans les domaines de l'environnement, du sport et de la culture?

Une enquête, réalisée par des élèves de classe de BTS ACSE du Lycée agricole de Montmorot, a tenté de répondre à ces questions. Ils ont interrogé un échantillon représentatif de la population des 18 communes, de 229 personnes.

Au terme de cette étude, certaines actions dans le domaine de l'environnement ressortent plus que d'autres, notamment le Contrat Natura 2000, la rénovation des murs en « pierres sèches », les aménagements touristiques et le site classé de Château-Chalon. D'autres actions, un peu citées, sont tout de même évoquées: le Contrat Rivière, les réalisations environnementales et les Emplois-Verts.

Concernant le sport, la salle de judo est la réalisation la plus citée. Pour les réalisations culturelles, 75% des personnes interrogées connaissent la médiathèque et les services qu'elle propose.

De cette étude, il ressort que le domaine le plus connu par l'échantillon de personnes interrogées est la culture à 70%, le sport à 71% et l'environnement.

(le document de restitution est disponible à la CCCHS ou à la Mairie)

L'année 2010 a vu le renouvellement de bien des programmes d'actions pour l'aménagement et le développement de notre territoire. Certains sont finalisés, d'autres en voie de l'être :

CHARTRE POUR L'ENVIRONNEMENT

Les actions conduites sur l'ensemble de la CCCHS dans le cadre de la Charte pour l'Environnement et le Développement Durable ont marqué notre territoire au cours des années antérieures. La première Charte a permis de lancer des dynamiques d'actions. Décidé à poursuivre dans cette dynamique, le Conseil Communautaire et la Commission Aménagement du Territoire ont envisagé le renouvellement de cette Charte. Elle se devait d'être élaborée selon une démarche participative. Aussi, les deux ateliers qui se sont tenus en décembre dernier avec pour thèmes: la valorisation du patrimoine paysager, la qualité de vie et qualité environnementale pour les habitants, ont abouti sur un forum, forum auquel étaient invités tous les acteurs du territoire.

Ce forum s'est tenu le 10 novembre à la salle des fêtes de Plainoiseau, animé par M. E Coudel (Consultant), préparé par Diane Muzard (Chargée de Mission à l'Environnement) et un Comité de Pilotage élargi.

De nombreuses personnes se sont senties concernées par la qualité de notre environnement et le développement de notre territoire. En effet, 80 personnes motivées se sont réparties dans 7 ateliers de travail. Avec des structures extérieures au territoire qui ont permis d'alimenter les débats (Société de Viticulture du Jura, AJENA, Jura Nature Environnement, Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement, CAUE....), le forum a dégagé beaucoup d'idées intéressantes à mettre en place sur deux grands axes :

- Connaître, gérer et valoriser le patrimoine paysager
- Agir pour mieux vivre aujourd'hui et demain

Les principaux enjeux de la prochaine Charte étant : la transversalité territoriale, une démarche participative des citoyens et une meilleure communication des actions.

Il appartient au Comité de Pilotage, composé d'élus et de personnes associées à partir de ces axes de mobilisation, de définir des programmes d'actions pour formuler cette nouvelle Charte.

En cette fin d'année, nous avons rencontré certains de nos partenaires financiers. La Région ne nous suivra plus sur des actions de sensibilisation en milieu scolaire mais pourra néanmoins nous aider sur des actions de sensibilisation des adultes suivant les thématiques. La DREAL (ex DIREN) est prête à nous suivre sur la valorisation des patrimoines paysagers et la sensibilisation à l'Environnement avec des fonds européens FEDER.

CONTRAT RIVIERE

Les principaux objectifs du second contrat Rivière Seille sont: l'atteinte du bon état écologique des eaux superficielles et souterraines d'ici 2015, la préservation et la valorisation des milieux aquatiques, la gestion des débits d'étiage et de crue et la prise en compte de la continuité écologique.

Sur le territoire de la CCCHS, le programme du nouveau Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE 2010-2015) a défini les cours d'eau prioritaires : la Seille, le Serein, le ruisseau de la Fontaine-Chambon, le ruisseau de Vau et le Dard.

Pour l'entretien et la restauration des berges:

montant des travaux prévus : 77 000€ HT dont 39 000€ HT pour l'entretien.

L'EPTB (Établissement Public Territorial) propose de rédiger une seule déclaration d'intérêt général (DIG) où seraient repris la liste des parcelles concernées par les travaux, restant à la libre appréciation de chaque commune, et le nom des propriétaires sur tout le territoire de la CCCHS. Lors de l'enquête publique, un propriétaire peut annoncer qu'il ne souhaite pas que les travaux soient effectués chez lui, les travaux pourront être réalisés et les communes peuvent demander au propriétaire de participer au financement.

Pour la restauration physique des cours d'eau:

montant estimé des travaux: 154 000€ HT financés à 80%, voire de 90 à 100%, par la participation financière de la Fédération Nationale de la Pêche sur la part d'autofinancement de la commune.

Légalement les propriétaires ayant un cours d'eau sur leur parcelle n'ont pas le droit de procéder sans autorisation à des travaux dans le lit de celui-ci, car l'État est propriétaire de l'eau. Si l'entretien du lit n'est pas réalisé, la collectivité doit agir.

La CCCHS a la compétence pour la restauration et l'entretien des berges, la restauration physique ne l'est pas. Le SIBS (Syndicat Intercommunal du Bassin de la Seille) devrait récupérer ces deux compétences sur les communes adhérentes au syndicat. Trois communes devront prendre la décision d'adhérer ou non au syndicat.

Les projets, présentés en fin d'année 2009 par les collectivités, ont fait l'objet d'expertise par l'EPTB. La plupart d'entre eux ont été adoptés ou sont en voie de l'être sauf les projets d'aire de pique-nique situés en zone inondable et le financement de panneaux pédagogiques du PDIPR.

A mi-parcours du contrat (2012/2013) un point sera fait sur les actions lancées, menées à terme et les besoins des collectivités. De nouvelles actions pourraient alors être approuvées pour financement.

NATURA 2000

Le contrat Natura 2000 est un projet européen qui a l'ambition de réaliser un réseau de sites écologiques pour préserver la diversité biologique et valoriser le patrimoine naturel, dans un mode de gouvernance contractuel avec les habitants et les usagers

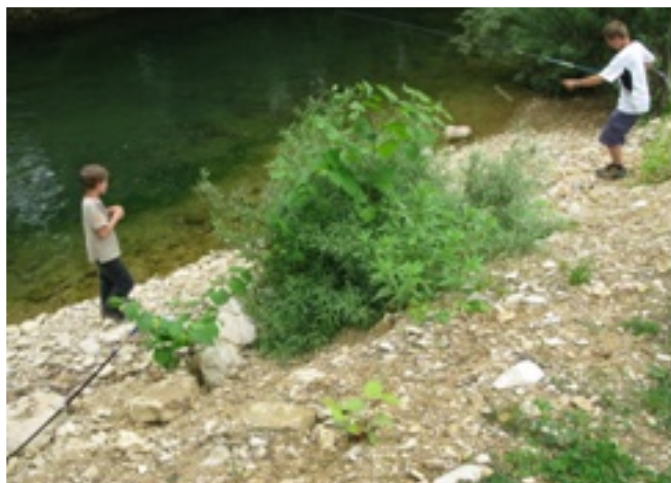
La Communauté de Communes des Coteaux de la Haute-Seille est opérateur du Document d'Objectif du site Natura 2000 dans les reculées. Avec l'implication de son personnel et de ses élus, elle dispose d'une Chargée de Mission (Mlle Diane Muzard), employée à quart de temps, pour l'animation et la mise en œuvre des actions engagées sur 3 contrats Natura 2000, qui prennent fin en mai 2011 et devront être renouvelés.

La convention, conclue avec le CREN-FC pour le suivi des pelouses sèches dans les reculées, a pris fin en cette fin d'année. Une réflexion est menée sur une nouvelle convention de 5 ans entre les deux structures, notamment sur les travaux qui pourraient être réalisés pour une meilleure gestion du patrimoine naturel de la zone Natura 2000.

Les pelouses calcaires de la vallée de Baume-les-Messieurs n'ont pu être pâturées durant 3,5 mois

comme les années précédentes. Le CREN attendait une subvention de la part de Réseaux Ferrés de France dans le cadre des mesures compensatoires à la construction de la ligne LGV. Ce financement a été refusé par le Conseil Scientifique de RFF. La CCCHS n'a pu financer qu'un seul mois de pâturage. Dès à présent elle réfléchit à d'autres moyens de subventionner ces travaux qui pourraient être la mise en place des mesures agro-environnementales (MAEt).

Le programme de lutte contre les plantes invasives se poursuit avec notre équipe emplois verts (Berse du Caucase, Impatiente de l'Himalaya et Renouée du Japon). Les travaux réalisés sur la Berse du Caucase semblent avoir été très efficaces. La Renouée du Japon, plante résistante aux herbicides, colonise le site: 105 taches de Renouée ont été recensées dans le site Natura 2000. Un programme de fauchage répété, d'arrachage et de replantation de couvert permet de freiner considérablement l'extension de cette invasive. Si l'on ne veut pas voir tout notre espace colonisé, comme c'est le cas dans la vallée de la Furieuse, il est temps d'étendre ces mesures sur l'ensemble du territoire de la CCCHS.



*Naissance d'une tache de Renouée en bord de Seille,
Chemin des Iles*



Quelques dizaines de mètres en amont

LES EMPLOIS-VERTS

L'entretien des espaces naturels a été confié à une équipe d'ouvriers, en insertion professionnelle, de Terre d'Emplois (Agate Paysages). Composée de 6 à 8 salariés et un encadrant technique, M. Claude Ancedy, cette équipe est mise gracieusement à la disposition des communes de la CCCHS, 100 heures par an.

Au cours des 3 dernières années 21 814 heures de travail ont été réalisées .

- 2/3 du temps pour les communes soit 14 073 h

- 1/3 du temps réparti comme suit:

- 20% pour l'entretien des belvédères
- 4% pour les rivières et ruisseaux (Contrat Rivière)
- 8% pour les chemins de randonnée
- 10% sur le site viticole
- Sur la ZAE, le site Odo, les bâtiments de la CCCHS et leur environnement et la lutte contre les

plantes invasives dans le site Natura 2000

Budget 2010 : 69 910€

Aujourd'hui, le Conseil Communautaire de la CCCHS souhaite pérenniser ce mode d'intervention par l'insertion sociale.

L'équipe « pierres sèches » de Terre d'Emplois, qui a grandement participé à la valorisation du patrimoine lithique de notre territoire, a été mise en sommeil, suite au départ de son encadrant: M. Philippe Roch.

SPANC

La mission du SPANC est la gestion de l'assainissement non collectif sur le territoire des deux communautés de communes CCPP et CCCHS (régie par convention).

Le SPANC dispose d'une technicienne, à temps complet, chargée principalement, dans toutes les communes ne relevant pas de l'assainissement collectif :

- du contrôle des installations neuves ou réhabilitées
- du diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des installations existantes
- et sur demande de l'usager de l'entretien des ouvrages de prétraitement (vidanges)

Activité du SPANC sur la CCCHS au cours de l'année 2009:

- 153 diagnostics de l'existant sur les communes de Blois/Seille, Bréry, Ladoye/Seille et Menétrou-le-Vignoble
- 3 contrôles périodiques de bon fonctionnement
- 4 contrôles de conception, implantation et réalisation de travaux

En 2010 le Service est intervenu sur les communes de Frontenay et Passenans. Les diagnostics de bon fonctionnement seront réalisés en 2011 sur les communes disposant d'un assainissement collectif (Château-Chalon, Voiteur, Baume-les-Messieurs, Domblans, Plainoiseau, Lavigny et St Germain-lès-Arlay)

Rappel : le rapport relatif au prix et à la qualité du SPANC 2009 réalisé par la Communauté de Communes du Premier Plateau est mis à disposition du public dans toutes les mairies.

SITE CLASSE

Le vignoble du Château-Chalon a été inscrit le 4 août 1971, au titre de la loi du 2 mai 1930, et classé parmi les Grands Paysages, le 16 janvier 2006. Il a été choisi pour représenter les vignobles français aux états généraux des Grands Paysages de novembre 2010.

Le périmètre du classement s'étend sur les coteaux des 5 communes : Château-Chalon, Domblans, Menétrou-le-Vignoble, Nevy/Seille et Voiteur.

Afin de préserver et de mettre en valeur ses richesses paysagères et patrimoniales remarquables, la CCCHS, appuyée par la DREAL, a doté ce vignoble d'un Plan de Gestion qui définit les conditions de préservation et d'évolution du site. Grâce à ce plan, des actions ont pu être menées au cours de cette année.

- Suppression du réseau aérien moyenne tension et du transformateur haut de Château-Chalon : la ligne de moyenne tension était impossible à enfouir dans la roche. Les travaux auraient du être réalisés par hélicoptère et le remaniement aurait pu déstabiliser la falaise. Finalement la solution a été d'alimenter Château-Chalon en électricité depuis le plateau. Les travaux ont été menés par ERDF de Franche-Comté et le SIDEC du Jura.

Montant des travaux: 307 000€ financés en grande partie par ERDT, la DREAL Franche-Comté et le Conseil Général du Jura.

- Suppression des enseignes publicitaires: comme dans l'ensemble du milieu rural, la publicité est interdite dans le périmètre classé. Les enseignes sur panneaux dressés se devaient de disparaître du paysage viticole. Elles ont été remplacées par des pierres taillées "pierres levées" avec une enseigne métallique portant le nom de l'appellation de la vigne et celui de son exploitant. Ce sont 35 enseignes qui ont été installées au sein du vignoble.

Coût de cette opération : achat des pierres levées et des plaques et impression d'un montant de 4 941.08€ HT, subvention de la DREAL pour 2 616.83€ et une participation des viticulteurs de 50€ par enseigne.

- Les travaux de réhabilitation de l'ancienne décharge de la « Petite Côte » sous Château-Chalon devraient bientôt débiter puisque les appels d'offre ont été lancés.

D'autres travaux sont prévus pour l'année 2011 : mise en valeur de la Fontaine

Chambon, lutte contre l'enfrichement, restauration du patrimoine lithique (cabane de vigne et murs en pierres sèches).

VOIRIE

La Communauté de Communes a, à sa charge, les travaux d'entretien et d'investissement sur les voies communales classées d'intérêt communautaire. Des travaux ont été réalisés en 2010 sur la commune

de Domblans

En Darcant pour 3 200.00€ HT

Prés Mourains pour 1 138.40 €HT

Chemin de La Muyre pour 24 500.00€ HT

Le rapporteur de la Commission Intercommunalité, Daniel Chalandard



Réforme des collectivités

La carte intercommunale du département devra être achevée d'ici le 30 juin 2013. C'est la fin des petites communes isolées et des petites Communautés de Communes.

Le Syndicat Mixte du SCOT du Pays Lédonien a lancé, à la demande de Madame la Préfète, une étude visant à évaluer la faisabilité d'une Communauté d'Agglomération à l'échelle de 9 Communautés de Communes autour de Lons-le-Saunier. Un Grand Lons de 51000 habitants réunissant 82 communes.

Une étude dans ce sens a été menée par le cabinet Mazars dans le but d'identifier les convergences et les divergences entre les Communautés de Communes sur, principalement : les compétences transférées, le régime fiscal et la gouvernance. Un projet de fusion constituerait un changement de grande ampleur (politique, organisationnel, humain, financier et fiscal).

Pour notre Communauté de Communes plusieurs scénarios sont envisageables (le projet d'un Grand

Lons à 9 CC semble être écarté puisque les 3 CC que sont la Bletteranoise, le Val de Brenne et les Foulletons viennent de voter leur fusion) :

- adhérer au projet Grand Lons
- rejoindre les 3CC de la Bresse
- rester en l'état et accepter le rapprochement avec 3 ou 5 communes de la CC du Premier Plateau qui, elle, est en cours d'éclatement.

Les schémas départementaux seront arrêtés par les Préfets au 31/12/2011 et éventuellement amendés par la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI) à la majorité des 2/3. En 2012, le Préfet peut initier des créations, fusions et modifications conformes au schéma avec accord de la moitié des communes représentant la moitié de la population. En 2013, le Préfet, après avis de la CDCI, procèdera aux créations, fusions ou modifications qu'il jugera nécessaires.

COMMISSION DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

L'Office de Tourisme des Coteaux de la Haute Seille (Voiteur). Environ 10 286 visiteurs ont été recensés sur le territoire. Cette année, l'OT a édité le Chéquier Découverte. C'est une nouveauté : ce chéquier se compose d'offres promotionnelles réparties selon trois thèmes : « Visites et Loisirs », « Cafés et Restos » et « Vins du Jura ». Les différents chèques permettent à l'utilisateur de cumuler plus de 100€ de réductions chez 33 partenaires du territoire. Vendu 3€, ce chéquier est disponible dans les OT de Voiteur et de Lons ainsi que chez les différents partenaires.

Les animations reconduites de 2009 ont apparemment mieux fonctionné : balades vigneronnes, balades nature, apéros-jeux, passeport nature, malle nature, la fée bûcheronne, le maraudage.

La Maison de la Haute Seille ou Musée interactif (Château-Chalon) : 1874 visiteurs (individuels ou en groupes) et 1005 dégustateurs (individuels ou en groupes). Le chiffre d'affaires de la boutique a augmenté. Les nouvelles animations ont été appréciées ainsi que les rencontres avec les vignerons ou les artisans.

Elle a accueilli des expositions (photos « Le patrimoine au fil de l'eau », peintures : Malinka Mucay, les animaux et les fleurs dans les vignes, oenovideo). Elle a ouvert ses portes pendant la Nuit des Musées en mai de 19h à 22h ou pour une soirée-théâtre : « Le fabuleux destin de Victorin Courbet ». Pendant les journées du patrimoine, les 18 et 19 septembre 2010, des visites du musée interactif et des initiations à la dégustation du vin jaune ont été proposées. Les 26 octobre 2010 et 3 novembre 2010, les enfants ont pu participer au Conte d'Halloween suivi d'un jeu de piste et de surprises. Le 26 novembre 2010, Fabienne Prost a donné un récital de lectures à voix haute.



PDIPR : (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) : 133 poteaux ont été commandés, 55 restent à poser. Ces derniers étant implantés sur des sites classés, il faut attendre l'aval de la Commission des sites. L'inauguration officielle des sentiers aura lieu les 11 et 12 juin 2011.



Un Carto-guide des sentiers est à l'étude et pourrait être mis en circulation en juin 2011. Actuellement, l'OT diffuse gratuitement 14 topoguides propres aux 14 boucles du territoire

Un site Internet spécifique à l'OT devrait voir le jour en 2011.

Le Marché de Voiteur s'est tenu tout l'été avec peu de commerçants et sera reconduit en 2011.

Josette REYMANN, Déléguée Communautaire

COMMISSION SOCIALE

RAMi (Relais d'Assistantes Maternelles itinérant) :

Un changement d'horaire a eu lieu pour mieux accueillir les parents :

- lundi : 9h-17h
- mardi : 8h-17h
- mercredi : 9h-12h
- jeudi : 8h-18h
- vendredi : 8h-17h

Animations :

- sons et rythmes : ateliers d'éveil musical animés par un professionnel
- livres pour bébés lecteurs à la Médiathèque
- pique-nique avec les enfants et les Assistantes Maternelles
- ateliers manuels (marionnettes)

Expositions : « L'assistante maternelle »

Conférences :

- L'alimentation chez le jeune enfant
- Devenir mère, rester femme

Journal : Un nom et une mascotte ont été trouvés pour le journal du RAMi : « Gribouille » traitant du métier d'AM, du développement de

l'enfant et des animations proposées par le relais.

Adresse du RAMi : Armelle Trébouté 2 Rue des Masses 39210 VOITEUR

Tél : 03 84 44 04 41

ACCUEIL DE LOISIRS

L'Accueil de loisirs multi-sites fonctionne tous les mercredis à Montain et pendant les vacances à Domblans et à Montain en alternance.

Animations diverses :

- en collaboration avec la médiathèque
- camps à Bellecin et Fay-en-Montagne
- thèmes : les 5 sens, Carnaval et gourmandises, la préhistoire...

Création d'un blog : Toute la vie de l'Accueil de Loisirs peut se retrouver en un clic sur : <http://kidcity.over-blog.fr>

Embauche d'un animateur : Emmanuel Santi, assistant de la directrice

Josette Reymann, déléguée communautaire

COMMISSION CULTURE

Ce fut une année 2010 riche en évènements culturels.

MEDIATHEQUE : Elle fonctionne sur les deux sites de Plainoiseau et Voiteur (voir les horaires à la fin du Bulletin). Elle propose de nombreuses animations ou manifestations en direction de divers publics.

•**Prêts de documents** : Le nombre de documents empruntables vient de passer à 12 par usager : 3 livres + 2 BD + 2 CD + 2 DVD + 1 Cédérom + 2 revues pour une durée de 3 semaines.

•**Club informatique** : Le club informatique a redémarré en octobre avec 6 groupes de 6 séances hebdomadaires de 1h30 sur différents thèmes. Les inscriptions se font en téléphonant à la médiathèque au 03 84 25 37 13 ou 03 84 44 04 40.

•**Rencontres avec des auteurs** : Dans le cadre de la manifestation littéraire « Les Petites Fugues » organisée par le Centre Régional du Livre, elle a accueilli Fabienne Swiatly le 18 novembre à Plainoiseau.

•**L'Heure du Conte** plusieurs fois dans l'année pour les enfants (« Le livre pour rire », Noël...).

•Un partenariat s'est créé avec le **Moulin de Brainans**.

•**Des enquêtes** proposées par des lycéens des Lycées Agricoles de Mancy ou de Montmorot auprès des personnes de plus de 60 ans sont restituées sur les sites.

•**Espace Cyberbase emploi à Voiteur** : il est ouvert à tout public, l'accès en est libre. Cette antenne de la Maison pour l'Emploi accueille des demandeurs d'emploi ou des créateurs d'entreprises et les accompagne dans leurs recherches. Des permanences sont tenues par une animatrice trois jeudis par mois de 9h à 12h. Tél : 03 84 44 04 40.

•**Expositions** : peintures, photos, thèmes d'actualité...

•**Accueil du RAMi et des assistantes maternelles** pour des animations autour du livre de 0 à

3 ans.

SPECTACLES :

•**Théâtre** :

- Antigone par les ados du Théâtre Spirale
- Racines par les résidents de la Maison de retraite Ste Marthe de Voiteur
- Pirate par Théâtre Pocket
- Quand la Chine appellera avec les Polochons de Baume

•**Danse** : Quadrille du Val d'Amour

CONCERTS à l'église de Menétru, à l'abbaye de Baume, à Passenans :

- Quatuor Esquisse
- Madrigal de Paris
- Steve Waring
- Jura Tempo



RESIDENCE D'ARTISTES au Colom-bier des Arts de Plainoiseau:

- Denise Kehl (peinture)
- Patrick Inguenau = Patoche de la Cie Martingale (théâtre)

EXPOSITIONS en différents lieux de la Communauté de Communes (Château de

Frontenay, Maison de la Haute Seille, Médiathèque):

- Photographies
- Peintures
- Collages
- Légumes

RENCONTRES :

- Café Bla-Bla le 1^{er} dimanche du mois à 11h au Café Chez Jeannine à Nevy-sur-Seille
- Café Photo dernier samedi du mois à 15h au Bar de L'Arlay'sienne à St Germain les Arlay

RECITAL de lectures à voix haute à la Maison de la Haute-Seille.

*Mes Associations
vous présentent leurs activités
de l'année 2010*



Au Vent du Cuard



Notre association, une des plus anciennes de Domblans, a traversé une année 2010 contrastée, entre ombre et soleil.

Côté ombre, les disparitions successives de plusieurs membres : Françoise Gros (née Lamard), Bébert Riat, Sylvie Fury, Anne Lamy dont nous garderons le souvenir de leur amitié, de leur dévouement et toujours de leur passion pour la protection de notre environnement.

Côté soleil, avec le soutien constant de Jura Nature Environnement, nous avons été attentifs aux menaces d'atteintes à notre patrimoine aussi bien paysager qu'historique ou culturel.

Après notre assemblée générale qui s'est tenue en mai chez Patrick et Françoise Nicod, à Château-Chalon, agrémentée d'une fondue géante, nous avons passé ensemble la journée du 4 septembre autour d'un pique-nique à Notre-Dame de Lorette (près de Port-Lesney) puis visité le 10^{ème} festival des Jardins d'Arc-et-Senans.

Pour l'avenir, deux thèmes majeurs retiendront notre vigilance : la biodiversité et le bâti en général.

Afin de poursuivre notre action et transmettre « Au Vent du Cuard » aux générations plus jeunes, nous sollicitons ardemment de nouvelles adhésions conscientes du nécessaire équilibre à assurer pour notre planète et notre communauté locale.



Photo du groupe devant la chapelle de Lorette qui est accessible à partir de la route qui rejoint Port-Lesney à Cramans.

Cet ermitage a été construit en plusieurs étapes : le chœur, aux murs très épais, constitue la partie la plus ancienne (construction estimée au XIV^e siècle) ; des chambrettes attenantes dateraient du début du XVII^e, une nef du début du XVIII^e ; enfin une grande salle soudée au chœur par son mur nord est de construction moderne.

A l'extérieur, on peut admirer un magnifique toit en pierre.

La Coopérative Scolaire

Dans le cadre de leur projet d'école, dont une partie est consacrée à la découverte du patrimoine local et à l'ouverture culturelle, les élèves de l'école de Domblans ont travaillé sur les châteaux du territoire.

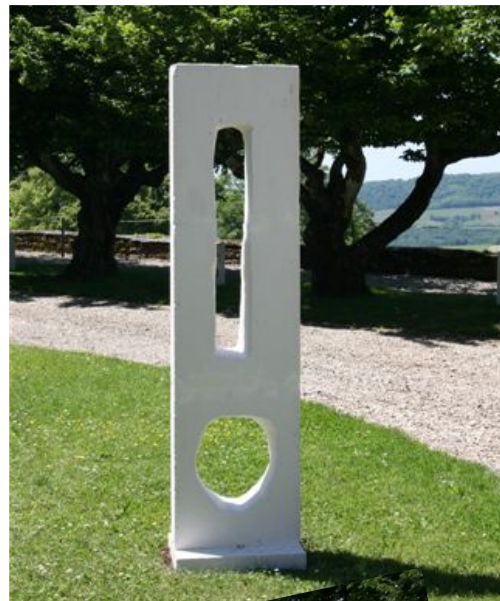
Ce projet a permis de travailler une multitude de compétences, que ce soit dans le domaine des arts visuels mais aussi de l'histoire, de la géographie, et de nombreuses compétences transversales.

Lors de visites des châteaux de Domblans, Blandans, La Muyre, Frontenay et Arlay, ils avaient dessiné et photographié des vues d'ensemble et de nombreux détails.

Avec l'aide de Benoît Jaillet, sculpteur, ces détails sont devenus volumes. Les CP-CE ont sculpté le béton cellulaire et les CM, le bois. Quant aux plus petits, ils ont modelé des lingots d'or, d'argent et de bronze.

Ce travail a été exposé dans le parc du château de Frontenay lors du week-end du 11 et 12 juin.

Ce projet a pu se réaliser grâce au financement de la Communauté de Communes des Coteaux de la Haute-Seille et à la disponibilité de Mme De Sury, propriétaire du château, qu'ils en soient ici remerciés.



La pétanque des Coteaux de Seille

Les filles de la PCHS dans la Cour des Grandes



Les filles (photo) se sont brillamment illustrées lors du championnat du Jura triplette et ont ramené ainsi le premier trophée de l'histoire du club, en s'inclinant en finale face à une équipe très expérimentée de l'ABJ (Lons).

Julie PARROT, Aline MONNERET (Courbeau) associées à Jukline WIDMER (Nevy) ont éliminé une à une leurs adversaires, avant de céder en finale au terme de 2 jours de compétition, sans pouvoir contrer le retour spectaculaire des filles du Club lédonien.

La déception de voir s'envoler le ticket pour les championnats de France rapidement évacuée, les 3 complices réalisaient qu'elles venaient d'effectuer un véritable exploit ; certaines de leurs adversaires terrassées s'étonnant même de ne pas les connaître...

Les camarades de Club qui les ont encouragées durant leur parcours masquaient difficilement leur fierté, tandis que certains observateurs avisés se souvenaient que Courbeau avait déjà vu naître bon nombre de talents. Il faut dire qu'à Courbeau, après la vigne, la pétanque, c'est un art de vivre, et nos 2 jeunes filles en savent quelque chose! Elles, qui lancent des boules depuis qu'elles savent marcher, n'ont eu aucune difficulté à s'acclimater aux terrains exigeants du Parc des Bains, même s'ils n'étaient pas aussi pentus que ceux du hameau victorien.

La bonne surprise est venue de leur nouvelle co-équipière (Jukline) qui pour sa deuxième saison

en compétition, a montré que pour la pétanque aussi, la valeur n'attendait pas le nombre des années (de pratique) en écœurant littéralement ses adversaires à l'exercice du "point". Gageons que ce titre (vice-championne du Jura) en appellera d'autres, et donnera des idées à leurs homologues masculins.

L'équipe engagée en championnat du Jura des clubs a terminé, après un beau parcours, à la deuxième place de son groupe, et n'a pu être retenue pour disputer les phases finales et prétendre jouer dans la catégorie supérieure.

Côté manifestation, nous retiendrons que le traditionnel concours du 14 juillet n'a pas eu le succès escompté, avec seulement 52 doublettes soit la moitié de l'affluence de l'année précédente. Il semble que les manœuvres de la Fédération Nationale afin de restreindre le nombre de joueurs non licenciés dans les concours dits officiels aient porté leurs fruits, au grand dam des organisateurs.

La saison estivale a été clôturée par le traditionnel Challenge "Maître Joueur" et a vu la victoire du domblanais Franck METRAZ qui a su déjouer tous les pronostics et confirmer qu'il était toujours un joueur très complet.

Chez les filles, c'est la jeune Julie Parrot qui s'est imposée, confirmant ainsi son très bon début de saison et démontrant à ceux qui en doutaient encore, qu'il faudra désormais compter avec elle.

Un bon repas préparé par le chef Cyril a permis à chacun de passer la soirée en toute convivialité.

Je rappelle que les personnes intéressées peuvent venir participer aux concours amicaux se déroulant chaque vendredi soir à partir de 20 H (juillet et août) et ce, sans obligation d'adhésion.

Pour la PCHS, Richard OLIVIER

Les Amis du Temps Libre

Fort de sa trentaine d'adhérents, le club « Les Amis » continue ses après-midis cartes et scrabble !

Se retrouver pour jouer, qu'il s'agisse de tarot, de belote, semble toujours procurer à chacun une détente hebdomadaire appréciée : les maux dus à l'âge s'oublient pendant quelques heures et font place à l'attention à l'autre et au plaisir évident de se retrouver.

Notre regret est toujours le même : que de jeunes retraités ne nous rejoignent pas. Côté des gens plus âgés ne fait pas vieillir ! Au contraire, l'ouverture d'esprit est plus grande avec le mélange des générations et les idées nouvelles sont toujours souhaitées et bien accueillies.

Enregistrer de nouveaux adhérents permettrait d'organiser des voyages d'une journée ou plus. Le patrimoine culturel de la région est riche et la découverte des nombreux savoir-faire régionaux est également enrichissante.

Le voyage du secteur de cette année 2010 nous a initiés à la vie particulière dans les Dombes. La visite du parc des oiseaux, avec son nouveau spectacle, a enchanté chacune et chacun.

La convivialité est toujours au rendez-vous lors de la réunion inter-club du secteur, où se retrouvent les adhérents des villages du canton.

Très bonne année à tous et au plaisir de vous accueillir au club « Les Amis » avec de nouvelles activités proposées ou suggérées.

La Présidente, Annick Guillaume



La Société de Musique de Voiteur



La Société de Musique de Voiteur, dirigée avec maestria par René Lorang depuis 1967, tient toujours une place importante dans l'animation de la région de Voiteur. Réunissant jeunes et plus âgés, elle reçoit les faveurs de la population à chaque prestation. Les répétitions, qui se déroulent tous les vendredis, permettent la tenue d'un bon niveau. La Ste Cécile, fêtée le 21 Novembre à Voiteur, a accueilli pour son concert un public toujours nombreux et enthousiaste.

Si elle marque la fin des activités de l'an-

née, le concert de printemps à la salle des Fêtes de Domblans lance la saison suivante. Il aura lieu le Samedi 16 Avril à 20h30 avec comme invitée l'Harmonie de Couches-les-Mines en Saône-et-Loire.

Les musiciens tiennent à remercier la population de Domblans pour l'accueil qui leur est réservé au moment de la présentation du calendrier.

Charles CLAVELIN, secrétaire

Les Blés Noirs



Cette année encore, notre association a vécu au même rythme que les années précédentes.

Fin juin, notre dimanche champêtre a été perturbé par la pluie, sans pour autant altérer la bonne humeur de tous les participants qui se sont réunis Salle Tosi.

Un repas fin novembre à la salle des fêtes a clôturé l'année 2010.

Les habitants du quartier « la Sarazine » ont toujours plaisir à se retrouver pour ces deux rendez-vous annuels, et c'est là l'unique but de l'association.

Les membres du bureau

Le Foyer Rural

Les différentes activités du Foyer rural de Domblans:

- Atelier cirque pour les enfants :
03.84.85.24.66
- Danse country : 03.84.44.68.28
- Gymnastique féminine : 03.84.85.21.33
- Initiation à l'informatique : 03.84.85.21.52
- Marche : 03.84.85.21.33
- Atelier travaux manuels : 03.84.85.24.66
- Broderie, patchwork, tricot (nouvel atelier) :
03.84.44.64.77

Toutes ces activités regroupent environ 150 personnes venant du canton, de Lons ou de Bletterans. Une personne différente, responsable dans chaque atelier, vous donnera les informations souhaitées. Nous pensons organiser en 2011, si le nombre de participants est suffisant, un voyage de 3 ou 4 jours à Bruges avec une visite guidée bien sûr. Lors de ce voyage, une visite de Bruxelles serait possible ainsi qu'un après-midi au salon international Créativa (à Bruxelles). Faites nous savoir rapidement si vous êtes intéressé au 03.84.85.24.66 (Annick Guillaume) ou au 03.84.44.68.28 (Michèle Florin).

La présidente, Annick GUILLAUME



Les Ateliers-vréatifs

L'Exposition-Vente du dimanche 5 Décembre 2010



Reprise des cours de gymnastique, sous le préau de l'école depuis le 14 Septembre. Le groupe est complet, 27 inscriptions cette année.

Les séances sont assurées par Sonia. Cours dynamiques : Echauffement rythmique - Cardio - Alia - enchaînements dansés ou step - renforcement musculaire - étirements.

P. Tignolet

Les Arts Martiaux des Coteaux de Seille



Le Club des Arts Martiaux des Coteaux de Seille propose plusieurs approches des arts martiaux tels que : des cours de judo (de 4 ans à adultes) dispensés par Séverine Lolli, diplômée d'état, des cours Karaté-do/Tai-jutsu animée par Régis Galland qui propose désormais 3 horaires par semaine. Également, la méthode Mézières dispensée par M. Roland GRESSEL qui connaît depuis sa création un vif succès ainsi qu'une section QI-GONG reconduite cette année.

Nous avons cette année près de 130 adhérents qui pour la plupart d'entre eux sont habitants de la Communauté de Communes.

Pour la section judo, l'objectif du club est d'amener chaque enfant à découvrir les valeurs du judo qui sont aussi celles de la vie de tous les jours : respect, courage, politesse....Plus tard l'aspect compétition leur permet d'acquérir plus d'assurance en apprenant à gagner...et à perdre.

La méthode Mézières est une technique de rééducation posturale visant à relâcher les tensions musculaires et à corriger les déviations de la colonne vertébrale. Elle se pratique surtout en maintenant des postures très précises et en effectuant un travail respiratoire.

Le Karaté-do/Tai-jutsu est un style de Karaté très ancien qui est redoutable d'efficacité, notamment en combat rapproché. Cet art martial se pratique à tout âge, seules la patience et la constance sont les qualités demandées. Enfin notre **nouvelle activité de QI-GONG** qui est une gymnastique chinoise douce, régulatrice des circulations et échanges énergétiques des méridiens.

Concernant les compétitions de la section Judo, une fois de plus notre palmarès à l'échelon départemental est très remarquable avec les places les plus hautes sur les podiums. Un petit mot concernant notre équipe de benjamines qui fait preuve d'un dynamisme et d'une régularité dans leurs résultats, une mention spéciale donc à Anaïs, Coline, Lola, Stecy, Julie et Alexia sans oublier Martin DELANNAY vainqueur de la 1^{ère} manche des championnats du jura benjamins 2010/2011. Chez les plus grands, un rappel des performances réalisées au cours de la saison 2010/2011 par Justine CASSABOIS, Rémi COURVOISIER (nouvelle ceinture noire du club), Guillaume DELANNAY, Aurélien GLENADEL (tous les 4 désormais licenciés à Lons-le-Saunier et régulièrement appelés en sélection du Jura afin de participer à des tournois par équipe), Alexis GILLES et Maxime GROS, qui grâce à leurs résultats au niveau départemental au cours de la saison 2009/2010 se sont qualifiés chacun dans leur catégorie pour les championnats de Franche-Comté et sélectionnés dans les stages de regroupement des meilleurs judokas du département.



Les horaires :

Pour le judo, le lundi de 17h30 à 19h30, le mercredi de 14h à 16h et le jeudi de 18h à 19h30,

pour la méthode Mézières, le mardi de 18h00 à 19h30 et le vendredi de 20h00 à 21h30,

pour le Karaté le lundi de 19h45 à 21h15, le mercredi de 19h à 21h et le vendredi de 18h30 à 20h,

pour le QI-GONG le mardi de 20h30 à 22h00

Les manifestations :

Soirée dansante Mont d'or le samedi 11 décembre 2010 à 20 h45 Salle des fêtes de Domblans

Fête du judo aura lieu cette année le samedi 18 juin 2011 de 16 h 30 à 19h suivi d'une soirée grillade

Pour tous renseignements vous pouvez nous joindre au téléphone en contactant :

M . GLENADEL au 06.78.34.09.52.....

L'Union Sportive des Coteaux de Seille

La saison 2009/2010 qui s'est achevée en juin dernier a été remarquable pour l'Union Sportive Coteaux de Seille, et si une comparaison était à faire, je dirais qu'elle a été à l'opposé de la « Bérézina » de notre équipe nationale en coupe du monde, heureusement, et je ne m'étendrai pas plus sur le sujet. Plusieurs de nos formations ont brillamment remporté leurs championnats respectifs que ce soit en Promotion de Ligue pour l'équipe fanion, ou les U17 et les U15 en élite de district.

En marge des résultats sportifs, notre club a eu la satisfaction de voir reconduire la labellisation de son Ecole de Football, et de compter sur un nouvel arbitre joueur, Valentin LOUVAT, jeune U19. Mais le point le plus remarquable, attendu depuis quelques temps, a été la construction des tranches 2 et 3 des vestiaires et d'une salle de convivialité et de réunion, en remplacement du vétuste bungalow. Les travaux conduits par Alain BOUDIER se sont terminés mi-novembre, et nul doute que cet équipement de premier ordre facilitera grandement la tâche des dirigeants et membres du comité directeur, et ceci pour le plus grand bien des utilisateurs. Nous tenons particulièrement à remercier la Communauté de Communes des Coteaux de la Haute Seille, ainsi que le Conseil Général du Jura et notre Député-Maire pour cet investissement.

Avant de revenir sur les performances sportives écoulées, qu'il me soit permis d'adresser à tous ceux qui de près ou de loin, ont permis la réussite de cette saison les plus sincères remerciements de notre Comité Directeur, lequel, ne demande d'ailleurs qu'à s'étoffer.

BILAN SPORTIF

SENIORS A :

Franck NOURRY, revenu à la tête des seniors après un intermède avec les 18 ans, a connu une saison sans faille que beaucoup d'entraîneurs doivent lui envier. D'emblée l'équipe fanion a pris les rênes de la poule de Promotion de Ligue et n'a jamais abandonné son fauteuil de leader. Malheureusement, cette victoire finale au terme de la compétition ne l'a été que pour la gloire. En effet, avec la réforme de la pyramide des championnats de ligue et la suppression de la division d'honneur régionale, il n'y avait pas de montée à la clé. La donne était connue et acceptée au début, néanmoins, les joueurs qui ont évolué en A ont vécu une belle aventure humaine.

SENIORS B :

Dirigée par Jean-Marie REUBIRA, épaulé par Michèle et Bernard MONROLIN, la B a connu un démarrage difficile par l'absence d'un gardien de but jusqu'à la trêve hivernale. Cette absence, résolue à la reprise de printemps a été préjudiciable à une montée manquée de peu avec une troisième place finale.

SENIORS C :

Faute d'un effectif suffisant à la reprise de la saison, l'US a eu recours à une entente avec le Football Club de Plateau 39, pour permettre à quelques joueurs de pouvoir s'adonner à leur sport favori. Malgré quelques « couacs », cette solution a été bien vécue, et a surtout permis aux

deux clubs de passer un cap insurmontable chacun de son côté.

U19 :

Malgré tous les efforts déployés par Thomas BOISSON, Jean Louis BERTIN et Eric GENNET, les jeunes n'ont pas pu assurer leur maintien en Promotion d'Honneur, finissant à l'avant dernière place synonyme de relégation. Le groupe pourtant étoffé ne s'est pas donné les moyens des ambitions de l'US et a laissé passer sa chance en s'inclinant sans grande motivation contre le dernier de la poule, qui plus est, à domicile. Cette descente a été dommageable, car elle a rompu une dynamique conduisant les jeunes vers un niveau intéressant.

FEMININES :

Elles ont vécu une année difficile, avec un effectif étriqué et un encadrement changeant en milieu de saison. Malgré tout, elles ont honoré tous leurs matchs, parfois en infériorité numérique. Jean-Baptiste DOLE, pourtant muté à Salins les Bains, a été présent à leurs côtés la plupart du temps.

U17 :

Les protégés des frères METRAZ, Didier et Franck, ont tout raflé cette année, terminant premier du championnat Elite du district, gagnant la Coupe du Conseil Général et la Coupe du Jura Futsal. Un triplé historique pour nous, mais aussi sans doute inédit en district. Si la valeur de tous

a été indéniable, c'est surtout le travail et l'assiduité aux entraînements qui les a conduits à décrocher le droit d'évoluer en Promotion d'Honneur Ligue pour la saison 2010/2011.

U15 :

Le travail réalisé par Richard NEAU et Cédric COURGEY, s'est lui aussi révélé payant et pourtant les blessures et les absences n'ont pas éparpillé le groupe. Les U13 ont dû parfois être appelés en renfort, mais l'ambiance, tant sur le terrain que dans des sorties « extra foot » organisées par Richard, a été bonne et fédératrice de résultats. Tout comme leurs aînés, les U15 se sont imposés en Elite et ont gagné le droit de jouer en Promotion d'Honneur.

U13 :

Thomas BOISSON et Louis NICOD se sont appliqués tout au long de la saison à faire progresser techniquement un groupe lui aussi un peu restreint. Les jeunes ont pu participer au championnat supérieur de district, et se sont qualifiés pour la finale départementale du Challenge National Henri GUERIN.

U11 :

22 joueurs, dont 3 filles, ont constitué deux équipes dans cette catégorie, et Magali ROUSSELOT-EMART, Thomas SAUSSARD, Xavier MAITRE et Jean-Michel FEAU, ont fait du bon travail. Pour la seconde année consécutive, les jeunes pousses ont participé à la finale régionale du challenge BOULOGNE, avec à la clé une

bonne huitième place, les classant dans la première moitié de l'élite Franc-Comtoise. Durant les vacances scolaires de la Toussaint et de Pâques, Magali a proposé deux mini-stages à ses protégés qui y ont participé en masse et avec bonheur.

U9 :

Yves RAMELET, Hervé FAUVEY et Emilie PERNOT ont fait du bon travail les mardi soir ou mercredi après-midi pour un groupe de 35 jeunes pousses dont certaines découvraient le football. Avec beaucoup de pédagogie, ils ont pu progresser, chacun à leurs niveaux, les dirigeants ont apprécié l'aide ponctuelle des parents, car il n'est pas simple de s'occuper seul parfois de près de vingt joueurs.

ARBITRES :

Stéphane FRANZETTI a officié 26 fois officiellement ainsi que quelques matchs amicaux, Fabrice TRAVAGLINI une dizaine de fois, Valentin LOUVAT deux fois, en raison du passage de son examen en fin de saison, et moi-même à seize reprises. Ce quota de matchs faits nous permettant d'être en règle avec le statut de l'arbitrage.

DELEGUE :

Cette fonction importante dans le déroulement des matchs a été assumée avec sérieux pour l'équipe fanion par Michel BONIN, ce dernier ayant eu des ennuis physiques l'obligeant à laisser sa fonction d'arbitre assistant.



PERSPECTIVES 2010/2011

Le comité directeur s'est un peu étoffé depuis l'assemblée générale de juin, avec l'arrivée en juin dernier de Richard NEAU, Michèle et Bernard MONROLIN, et un seul arrêt, celui de Dominique VALQUENART, mais cela n'est pas encore satisfaisant au regard du travail à faire pour mener à bien une saison entière. Maintenant doté de structures de travail importantes, et plus tracassé par les aspects matériels, le comité doit encore renforcer ses effectifs, tout comme le nombre d'éducateurs et de dirigeants pour assurer les encadrements d'équipes. Cette saison la fédération a créé une nouvelle catégorie pour les jeunes à partir de cinq ans, les U7. Il nous a fallu pallier cette contrainte supplémentaire, qui si elle paraît anodine est bien réelle et n'est surtout pas à négliger.

D'un strict point de vue sportif, il n'y a pas eu d'objectifs tracés au début de saison, si ce n'est ceux pour les U17 de se maintenir au niveau Promotion d'Honneur (ce qui est à peu près acquis à mi-parcours) et pour les U19 de retrouver ce ni-

veau. Un challenge a été relevé par notre club, en entente avec ceux de Bresse-Jura et de RC Lons, celui de créer une équipe pour les jeunes filles en dessous de 18 ans, qui évolue à sept. C'est pour le moment une réussite avec près de 18 joueuses dont 12 de l'US. Chez les seniors, le comité a souhaité retrouver une troisième formation, c'est aussi chose faite, et le tandem MONROLIN en a repris la gestion. Pour les ambitions, si dans les têtes, les accessions en divisions supérieures étaient présentes au départ, la feuille de route était de bien figurer. Les positions respectives des trois équipes à l'heure actuelle peuvent laisser à penser à une suite heureuse au moins pour la A. Après 10 matchs, elle totalise en effet 7 victoires, 2 nuls et 1 seule défaite, et tient la tête de la LR3.

Pour les autres équipes jeunes, la progression technique reste la priorité, tout comme pour les féminines, qui connaissent un championnat à 7 pas très fourni en nombre de clubs et par conséquent pas très motivant.

INFRASTRUCTURES

Le grand projet de construction de la décennie est terminé, et les bénévoles profiteront de la trêve hivernale pour installer les équipements intérieurs, bancs, bureaux et autres rangements. D'importants équipements, notamment pour permettre une plus grande convivialité, cuisine, lave-vaisselle, éviers, armoire frigorifique, etc, ont été achetés par le club en puisant dans les réserves faites à cet effet au cours des années pas-

sées. Ainsi, à la reprise, les locaux seront prêts pour accueillir les licenciés de manière confortable. En marge de ces travaux, la CCCHS, a poursuivi cette année le programme établi sur trois années, d'entretien de la pelouse du stade honneur. En complément, nous avons pris en charge, pour plus de 6 000 euros, l'entretien des terrains annexes, car eux aussi avaient bien besoin de réfection.

MANIFESTATIONS

L'année écoulée a vu un petit redressement du résultat des diverses organisations.

Les calendriers ont retrouvé un rendement similaire à 2008, mais avec un peu plus de sérieux l'on pourrait faire bien mieux.

Le souper dansant a flirté avec les deux cents convives, bien loin des presque trois cents de 2007, et il y aurait lieu de retrouver un peu plus d'engouement pour cette belle soirée.

La bourse aux vélos a été une édition moyenne, mais reste toujours un temps fort de l'année.

Le tournoi de jeunes, supprimé l'année dernière, a retrouvé sa date du lundi de Pentecôte, mais il a été difficile de retrouver un nombre suffisant d'équipes après une année blanche. Il faudra s'attacher dès début janvier à solliciter les clubs en vue de l'édition 2011.

Le loto, cette édition a été très prisée des joueurs, venus en nombre, ils ont toutefois moins acheté de cartes, et le résultat s'en est sensiblement ressenti.

L'opération « panneaux » se poursuit, et chaque saison voit quelques nouveaux annonceurs arriver, mais aussi hélas certains partir pour des raisons économiques plus tendues.

Je terminerai ce tour d'horizon d'une saison bien remplie, en renouvelant à tous les lecteurs de ce bulletin, notre invitation à venir soutenir nos bénévoles qui en ont besoin dans leur quotidien et, pourquoi pas, à venir rejoindre les rangs de l'USCS. Je présente à tous au nom de l'UNION SPORTIVE COTEAUX DE SEILLE, mes vœux les plus sincères de santé et de bonheur pour 2011.

Le Président, Jacques BAUDRY

Le Comité des Fêtes

A pour vocation d'animer le village. Depuis de nombreuses années il essaie de mettre a contribution tous les habitants de Domblans.

Notre Comité est une équipe d'amis, ouvert à toute bonne volonté. Il veillera, comme le veut sa vocation, à animer le mieux possible la vie du village de Domblans au travers des manifestations suivantes pour l'année 2011 :

- ▶ 19 Février 2011 Goûter Carnaval Enfant et soirée déguisement & Fondue Géante
- ▶ 26 Juin 2011 Puces Vide grenier
- ▶ 2 et 3 Juillet 2011 Fête du Village
- ▶ 27 Août 2011 Cochon Grillé animée par Orchestre Dimitri SAUSSARD
- ▶ 18 Novembre 2011 Soirée Beaujolais Nouveau et cochonnailles
- ▶ 19 Novembre 2011 Loto

Notre Comité est ouvert à toute personne désirant s'investir, apporter son concours et ses suggestions pour contribuer au bon fonctionnement de nos manifestations.

== Les diverses activités de l'année écoulée ont été ==

Le 20 Février 2010 - Soirée Choucroute dansante

Il a été servi 100 repas préparés par les Etablissements Marlet. Animée par Jura Free'sons dans une ambiance conviviale et festive.

Voyage en Alsace les 22 et 23 Mai 2010



Le samedi matin, nous avons découvert la vieille ville de Colmar, visite guidée de la ville à pied, avec ses zones pittoresques (la maison des Têtes, la Collégiale St Martin, la Maison Pfister, la petite Venise). Nous avons déjeuné à Riquewihr, puis l'après-midi nous avons effectué une visite en petit train de cette cité médiévale située en plein cœur du vignoble alsacien.

Le dimanche matin, nous avons visité l' Ecomusée d'Alsace qui rassemble près de 70 maisons alsaciennes formant

un village animé par des artisans. L'après-midi, nous avons assisté à la grande revue « escale au paradis » au Cabaret Paradis des Sources (french cancan puis virée à Bollywood).

Le 28 Juin 2010 Puces, Vide grenier

Dès 5h le matin, les exposants commencent à s'installer selon les emplacements prédéfinis et

commencent à déballer leurs trésors; café et croissants leur sont proposés. En tout, ce seront 134 exposants, dont plusieurs de notre village, qui ont présenté des objets très divers à la grande satisfaction des fouineurs venus leur rendre visite tout au long de la journée, la météo étant très favorable. Les membres du Comité des fêtes avaient confectionné des plateaux repas, des côtelettes cuites au barbecue et des sandwiches.

Samedi 4 et dimanche 5 juillet 2009 Fête au Village

- Comme chaque année, l'ouverture de la fête est donnée par une retraite aux flambeaux qui part de l'école, où chaque enfant (30 cette année) se voit offrir sa lanterne et tous se rendent sur le parking de Shopi précédés par la Fanfare du Pelican d'Arbois et suivi par un grand nombre de Domblanais. Un petit concert apprécié, applaudi par tous a été produit. A son issue, le Comité des Fêtes a offert, à toute personne présente, le verre de l'amitié. Puis suivit l'ouverture du Bal en plein air ...

- Le Dimanche à midi, le Comité des Fêtes a servi un excellent repas préparé par les Etablissements BRELOT où se sont retrouvés 80 convives sous le chapiteau.

Puis les enfants avec leurs vélos et landaus fleuris se sont retrouvés Route de BRERY lieu de départ du défilé, accompagné de la Fanfare du Pélican d'Arbois et des majorettes lédoniennes. Tous les enfants ont été récompensés par des tours de manèges offerts par le Comité des Fêtes. Ensuite, un concert de la Fanfare du Pélican d'Arbois sous chapiteau; puis pour clore cette journée, une représentation de Dance Country effectuée par le groupe de Villeneuve-sous-Pymont, très appréciée par le public.

Samedi 28 Août Cochon grillé

Cette manifestation a accueilli plus de 200 convives qui ont apprécié les Jambons cuits à la broche, et l'orchestre Dimitri SAUSSARD. Nous remercions les anciens membres du Comité de Jumelage qui ont bien voulu nous aider.

Vendredi 19 novembre Soirée Beaujolais Nouveau Cochonnaille

120 Personnes ont dégusté le Beaujolais Nouveau accompagné de la Cochonnaille, préparée par les Etablissements BRELOT de Poligny, qui fut très appréciée. Moment de convivialité.

Samedi 20 Novembre Loto

350 personnes se sont déplacées à notre Salle des Fêtes pour essayer de gagner les différents Bons d'achat d'une valeur de 150€, 250€, 450€ pour le dernier.

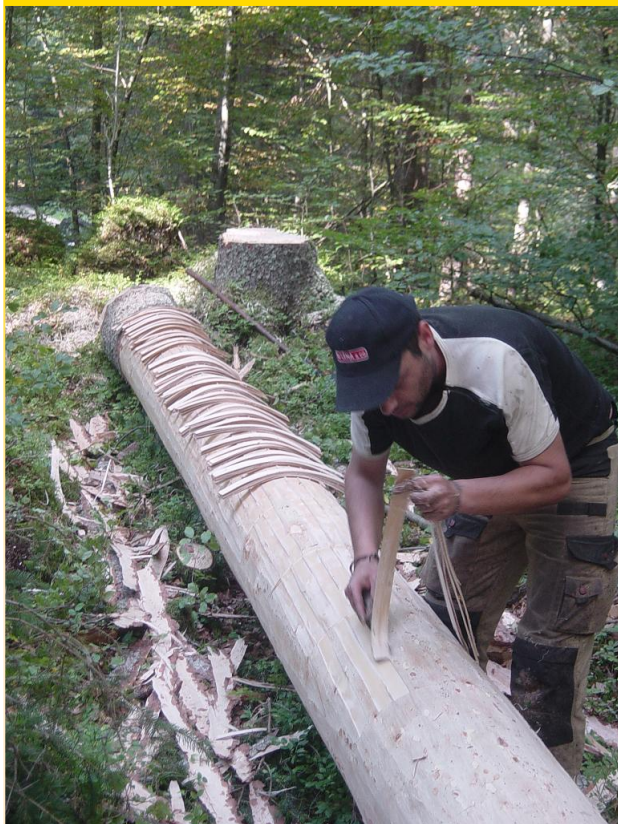
Nous renouvelons nos remerciements aux généreux donateurs.



Les membres du Comité des Fêtes portent à votre connaissance le matériel dont il dispose: buvette démontable, tables-brasserie et bancs, parasols, vaisselle, dont vous pouvez vous porter loueurs pour vos manifestations. (Renseignements au 03.84.44.64.07 ou 06.75.31.48.86)

Roger et toute son équipe vous souhaitent une très heureuse année et vous invite à venir les rejoindre.

Et nos marcheurs



Cette année encore, chaque lundi, les marcheurs assidus ont parcouru de nombreux sentiers. Ajoutons trois sorties nocturnes avec "étape restaurant" : les lampes frontales étant indispensables pour le retour. Quelques sorties pique-nique, dont une à Prémanon, "circuit du Mont Fier" promenade au cours de laquelle nous avons découvert "un sanglier au travail". (photo jointe). Métier rare certes, mais bien existant, il s'agit de la découpe de sangles d'épicéas, pour cercler le Mont d'Or.

P.Tignolet

Amicale Sapeurs-Pompiers Voiteur-Domblans

Mot du Président

Voilà une année encore écoulée, riche en émotions, en événements, en actions... Je pointerai du doigt, tout particulièrement, nos nouveaux locaux qui sont une grande satisfaction pour tous.

Nos manifestations "Domblanaises" 2010, loto et méchoui, se sont très bien passées et ont réuni de nombreuses personnes venues soutenir notre amicale.

Nos calendriers ont été distribués. L'heure a sonné de les mettre en service! Je tiens à remercier tous les habitants pour l'accueil chaleureux qu'ils nous ont réservés.

Une année s'achève, une autre va s'ouvrir... C'est pour cela que tous les membres de l'Amicale se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs voeux pour cette nouvelle année.

Que 2011 vous apporte toutes les bonnes choses que vous attendez!

Rémy LAMBERET

Dans

nos



Dans un élan généreux Paris et la France ont secouru les inondés

Archives



Carte issue de "l'Atlas universel de géographie ancienne et moderne à l'usage des pensionnats" établi par le géographe Alexandre Vuillemin en 1843 sous le règne de Louis Philippe "roi des français". Elle indique "les différentes espèces de routes et les distances d'une ville à l'autre en lieues de 2000 toises" (soit approximativement 4 kilomètres).

Extrait des délibérations du Conseil Municipal



Il y a 200 ans - DOMBLANS

N.B: l'orthographe des registres a été conservée dans la mesure où elle ne perturbe pas la compréhension

L'année 1810 en France et dans le monde

===

NAPOLEON 1er est empereur des Français

La guerre en Espagne et au Portugal :

NAPOLEON annexe la Catalogne (février)

WELLINGTON se replie sur Lisbonne devant les troupes françaises de MASSENA (septembre)

Victoire de Fuengirola contre les britanniques (octobre)

Ailleurs en Europe :

NAPOLEON réunit Rome à l'empire français (février) et annexe la Hollande (juillet)

BERNADOTTE devient roi de Suède (août)

NAPOLEON renforce le blocus continental, ce qui génère une crise économique grave en Grande Bretagne et en Russie

En Amérique latine :

Guerre d'indépendance des colonies espagnoles (Venezuela, Argentine, Colombie, Mexique, Chili)

Arts et culture :

Naissance de Frédéric CHOPIN le 1^{er} mars à Zelakowa Wola (Pologne)

Naissance de Robert SCHUMANN le 8 juin à Zwickau (Saxe)

Naissance d'Alfred de MUSSET le 11 Décembre à Paris

LA MUYRE

Séance du 15 avril 1810

Aujourd'hui quinze avril dix huit cent dix, nous maire et Membres du conseil municipal de la commune de La Muyre, nous sommes assemblés pour procéder à la formation des roles des chemins vicinaux, ainsi qu'il est ordonné dans l'arrêté de Monsieur le Préfet du 23 mars de la dite année.

Nous avons délibérés et arretons que.

1° Le chemin vicinal de La Muyre a Plainoiseau sera fait ainsi qu'il a été réparti et homologué par Mr le préfet en datte du 22 février 1810.

2° Le Pont de la Muyre menaçant de s'écrouler sera refait le plus promptement possible, le dit pont se trouvant situé sur le chemin vicinal de la Muyre à Plainoiseau et étant a la sortie du Village ; serra élargi, et porté à 5 mètres de large

3° Les chemins dans l'intérieur du village depuis le pont en allant a Domblans, et depuis le dit pont en allant a Voiteur seront rétablis dans le cours de l'hyver de 1810 a 1811. Ils auront des fossés des deux côtés et même devant les maisons s'il est jugé convenable et nécessaire pour l'écoulement des eaux. ces chemins seront tenu aussi larges que les localités pourront le comporter sans pourtant pouvoir exéder une largeur de cinq mètres dans les endroits ou il faudrait dédomager des particuliers avoisinants

La rue qui va depuis chés les revi au bois du vernois sera aussi réparée et tenu autant que possible de quatre mètre de large.

4° Le chemin de La Muyre a St Germain sera rétablit dans le courrant de l'année 1811, il aura de 4 a 5 mètres de largeur suivant les localités, on adoucira la montée du moulin en tournant a droite immédiatement après avoir dépassé la maison d'etienne Bidel, et en portant des terres du haut en bas.

5° Le chemin vicinal de La Muyre a Domblans sera tracé dans le courrant de 1811 et fait en 1812. Il sera tracé en ligne

droite jusqu'à la croix Bernard a compter de 60 mètres depuis la sortie du village ; le dit chemin aura dans toute sa longueur cinq mètres de large, non compris des fossés qui auront 80 centimètres de large chacun.

6° Le chemin vicinal de La Muyre a Voiteur passant par les bois du vernois sera fait sur le territoire de la Muyre dans le cours de l'été de 1812 il aura cinq mètres de large et sera bordé de fossés de 80 centimètres.

7° Le chemin vicinal de la Muyre au Louvrot n'existant pas il en sera ouvert un dans le courant de l'année 1813. il sera tracé ainsi qu'il suit. on se servira du chemin de La Muyre a Plainoiseau jusqu'à la tuilerie, de là on ira droit au midi en suivant le chemin de montalent parvenu au-dessus du champs des creux on prendra sur la gauche à la tête des champs du sieur hubert Roze ; on traversera la pointe du bois des hayes et du pré des vernes ce chemin aura cinq mètres de large dans les champs et quatre dans le bois. Lorsqu'on voudra l'exécuter le plan en sera dressé et l'on en demandera l'homologation.

La présente délibération sera relevée, et envoyée à Mr le préfet afin qu'il lui plaise de l'homologuer ; fait en conseil municipal à la Muyre les ans, mois et jour ci dessus dits.

Le Maire de La Muyre (Emmanuel de Grivel)

DOMBLANS

Séance du 17 Juin 1810 (présidée par le Maire Pierre François GOY)

Séance du dix sept juin dix huit cent dix laquelle séance ont assistés les sieurs Laurent Beauvoir Jean Louis Duard Claude Pierre Gardet Claude Joseph Bouvier Claude Etienne Bouvard Jean Claude Puget Claude Duard et Jean Pierre Puget Le Maire de Domblans ayant réunis les membres composant le Conseil de ladite Commune ensuite d'autorisation de monsieur le préfet Dujura, a été délibéré sur la demande de monsieur Guillon, Deservant la succursale de Domblans, tendante à obtenir de la dite Commune un supplément de traitement ainsi qu'à lui fournir un logement, convenable ou indemnité d'écueil, désirant venir résider au dit Domblans Centre de la succursale ; le Conseil sentant la juste demande de monsieur Guillon a unanimement délibéré qu'il lui serait payé chaque année dès le présent jour et à l'avenir y compris dix huit cent dix, une somme savoir de cent vingt francs pour indemnité de logement, ladite Commune n'étant dans le cas de lui en fournir un convenable à son état, vu les dépenses que les réparations nécessaires demanderaient lesquelles deux sommes réunies formant cette de deux cent quarante francs serait réparties sur tout les habitants de la commune du dit Domblans par un rôle en forme de prestation volontaire, savoir des deux tiers au marc le franc de toute contributions directe, et l'autre tier par feu ou par tête, afin que chaque habitant puisse y contribuer, et tel que monsieur le préfet voudra bien l'ordonner fait et délibéré en Conseil les ans moy et jours susdits. Signé au registre

Séance du 3 Aout 1810

Séance extraordinaire du trois aout dix huit cent dix

Le maire de la Commune de Domblans ayant convoqué extraordinairement le Conseil municipal de ladite Commune ensuite d'autorisation de monsieur le préfet du Jura en date du vingt neuf juillet dix huit cent dix, pour délibérer sur les moyens qu'il jugera à propos de prendre contre l'indue anticipation faite le vingt un maydernier par monsieur Bourdon propriétaire résidant audit lieu ; tendante à sa propriété environ trois ouvrés de terrain lieudit sous les Côtes, territoire de Blandans, et dont la Commune de Domblans en a une jouissance depuis un temps immémorial dans lequel terrain, il existait autrefois, plusieurs gros pieds de noyer qui sont peris par l'hiver rigoureux de 1789, et dont la Commune de Domblans a joui tant des fruits qui y croissait que du produit de la vente desdits arbres, elle a depuis continué depuis cette époque une vive possession de ce terrain par une implantation de plusieurs jeunes pieds de saules, le tout sans jamais en avoir eue aucune interruption. C'est avec regret quelle se voit aujourd'hui forcée de prendre des mesures de justice pour se conserver une propriété aussi légale, pourquoi le conseil a unanimement délibéré qu'il méritait sa confiance pour la suite de cette affaire en la personne du maire et du sieur Claude Pierre Gardet membres du conseil auxquels ils donnent plein pouvoir de se faire représenter par tout jour besoin sera, par un avoué ou tel défenseur qu'ils y trouveront convenir pour plaider pardevant tous tribunaux compétents, comme aussi de les faire rembourser de toutes dépenses ou avances qu'ils pourraient faire à ce sujet. La présente délibération sera envoyée ensuite à la diligence du maire à Monsieur le préfet du Jura pour y recevoir l'homologation nécessaire fait et délibéré en conseil municipal de la commune de Domblans le trois aout dix huit cent dix. Les membres présents soussignés,

BLANDANS

Séance du 3 Février 1810

L'an dix huit cent dix le trois février nous adjoint de la Commune de Blandans, avons la vertu de l'arrêté du préfet en datte du vingt cinq du mois dernier, qui nomme le sieur Joseph Maron Maire de la Commune en remplacement du sieur Clerc demissionnaire

Nous lavons installé et avons reçu sa prestation de serment lequel Maire assigné le present procès verbal

(signé : perrier adjoint)

(et maron maire)

séance du 1er Juin 1810

l'an dix huit cent dix le premier juin nous maire de la commune de Blandans avons en vertu de l'arrêté de monsieur le prefet du jura en datte du seize du mois dernié, qui nomme les sieurs michel messie Claude Louis Degand antoine messie et denis Crinquand membre du Conseil municipal de la Commune de Blandans – en remplacement du sieur pierre monneret décédée Claude François maron claude hubert goy et antoine Ethevenot ayant quittée le Commune.

Nous les avons installé et avons recus leurs prestation de serment et onts signé avec nous le présent proces verbal

séance du 9 mai 1810

l'an dix huit cent dix le neuf mai Le conseil municipal de la Commune de Blandans assemblé aux lieux ordianire en séance présents les sieurs jean-baptiste monneret Denis Crinquand jean Dubief michel messie françois degand antoine messie antoine maron anatoile Degand Claude Louis Degand et Claude Degand tous membre du dit Conseil

Les quels ont délibéré insi qu'il suit par un commun consentement du conseil municipal du sus dit Commune a datter du premier janvier dix huit cent onze il deffendüe atout habitans du sus dit Commune de tenir plus de six moutons par chaque chef de famille en raison du peud de parcour que la commune occupe

Considerant que le nombre seras déjà assez fort pour rongér le peud du parcour que la commune occupe le Conseil estime qu'ils soits cantonné dans un canton de parcour commun appellé sur rougemont ; et les conduire separement ; enjoignons aux gardes champêtre de surveiller l'exécution de notre present arretté et extrait de la presente deliberation seras envoyez a la préfecture pour être homologué sil y a lieux selon sa forme et teneur Faits et délibéré en conseil les ans mois et jours susdits



Il y a 150 ans - DOMBLANS

N.B: l'orthographe des registres a été conservée dans la mesure où elle ne perturbe pas la compréhension

L'année 1860 en France et dans le monde

===

NAPOLEON III est empereur des Français

Colonisation :

Les troupes franco-britanniques prennent la capitale chinoise, Pékin (6 octobre) et mettent à sac le palais d'été (18 octobre)

La France commence son expansion en Afrique occidentale

La Russie arrache à la Chine la rive gauche de l'Amour et fonde Vladivostok

En France :

Le nombre d'arrondissements de Paris passe de 12 à 20 (nombre inchangé depuis lors)

Un référendum rattache la Savoie et Nice à la France

Décès de Jérôme BONAPARTE (76 ans), frère cadet de NAPOLEON 1er (24 juin)

PASTEUR étudie le processus de fermentation de la levure

En Franche Comté :

Ouverture de la ligne de chemin de fer Neuchatel-Pontarlier (la France compte alors 9549 km de voies ferrées)

En Italie :

Principalement sous l'impulsion politique de CAVOUR et l'action militaire de GARIBALDI, l'unité italienne se met en place rapidement

En Syrie et au Liban :

Les druzes (seigneurs) massacrent les maronites (paysans)

On dénombre 22.000 morts, dont 6.000 chrétiens au Mont-Liban et environ 12.000 chrétiens à Damas

(voir ci-après l'extrait du registre municipal daté du 6 août 1860)

Littérature :

Naissance de Anton TCHEKOV (29 Janvier) à Taganrog (Russie)

Musique :

Naissance de Gustav MAHLER (7 Juillet) à Kalischt (Bohême)

Sports :

Fondation du club omnisport allemand MUNICH 1860 (17 mai)

Première édition de l'Open britannique de golf (17 octobre)

6 août 1860

Trois cent neuvième M

Adresse aux habitants de la Commune

Secours

6 août 1860

Chrétiens

~ ~ ~ ~ ~

D'Orient

Mes chers Administrés !

Les Chrétiens d'Orient, nos infortunés frères, périssent sous les coups assassins des Musulmans ; leurs cris de détresse arrivent chaque jour jusqu'à nous. Tendons-leurs, mes amis, une main secourable.

Une quête en faveur des victimes de ce fanatisme sauvage qui auront échappé aux massacres, va être faite à domicile, soit par moi, soit par mon successeur.

Nous vous trouverons compatissants et généreux comme par le passé ; et la commune de Domblans se montrera toujours digne de sa réputation. Si vous aviez besoin, mes bons amis, d'être stimulés à cet égard, c'est encore une prière que j'adresserais à vos sentiments fraternels, et ce serait la dernière.

Adieu !

Monnier

Fin du Registre.

Nota : cette « adresse aux habitants de la commune » est sans doute empreinte de nostalgie, voire de tristesse. Elle clôture le registre (est-ce par hasard ?). C'est la dernière fois que Désiré Monnier y pose sa plume en tant que Maire en exercice. Il a en effet décidé, arrivé en fin de mandat, de ne pas solliciter un renouvellement de sa fonction municipale

Séance du 7 août

Installation

de Mr le Maire de la commune de Domblans, nommé par arrêté de Mr le Préfet, à la date du Deux Août 1860

=====

L'an mil-huit cent soixante, le sept août à huit heures du matin, devant nous Désiré Monnier, s'est présenté Mr le Vicomte de Broissia, Edouard, à l'effet d'être installé dans les fonctions de Maire de la commune de Domblans, auxquelles il a été nommé par arrêté de Mr le Préfet du Jura, en date du Deux courant.

Mr le Vicomte de Broissia a immédiatement prêté, entre nos mains, le serment dont la teneur suit :

« Je jure obéissance à la constitution, et fidélité à l'Empereur »

Après quoi nous l'avons déclaré installé dans ses fonctions, et a signé avec nous le présent acte, dont nous lui avons donné lecture.

La minute adressée à Mr le Préfet est signée :

Vte de Broissia et Monnier.

Installation

De l'Adjoint de la commune de Domblans, nommé par arrêté de Mr le Préfet, à la date du Deux Août 1860

=====

L'an mil-huit cent soixante, le sept août à huit heures du matin, devant nous Désiré Monnier, s'est présenté Mr Goy, François-Joseph, à l'effet d'être installé dans les fonctions d'Adjoint de la commune de Domblans auxquelles il a été nommé par arrêté de Mr le Préfet du Jura, en date du deux Août courant.

Mr Goy a immédiatement prêté, entre nos mains, le serment dont la teneur suit :

« Je jure obéissance à la constitution, et fidélité à l'Empereur »

Après quoi nous l'avons déclaré installé dans ses fonctions, et a signé avec nous le présent acte, dont nous lui avons donné lecture.

La minute adressée à Mr le Préfet est signée :

Monnier et Goy.

Séance du 16 septembre

Installation

Du Conseil Municipal Elu

Par l'Assemblée Electorale de la commune de Domblans le 19 Août 1860

L'an mil huit cent soixante, le seize du mois de Sbre jour fixé pour la séance d'installation du conseil municipal de la commune de Domblans, nous Vte de Broissia maire de la dite commune avons procédé au lieu ordinaire des séances à l'installation des membres du conseil municipal élus par l'assemblée électorale de cette commune le 19 août dernier, suivant procès verbal du même jour.

Ayant appelé successivement

Mr Mr	Billet Pierre	1
	Prenas Abel	2
	Monnier Désiré	3
	Rousselot Jean Baptiste	5
	Sailland Ferdinand	4
	Mottet Jean Pierre	7
	Duard Charles	8
	Rognon Jean Pierre	9
	Monneret Jérôme	10
	Gardet Charles	11
	Goy Emmanuel	12
	Marron Louis	6

Chacun d'Eux a prêté entre nos mains le serment ci-après

« Je jure obéissance à la constitution, et fidélité à l'Empereur »

En conséquence nous les avons installés comme membre du conseil municipal de la commune de Domblans.

Puis nous avons dressé le présent procès verbal qui a été transcrit au registre des délibérations municipales.



Il y a 100 ans - DOMBLANS

N.B: l'orthographe des registres a été conservée dans la mesure où elle ne perturbe pas la compréhension

L'année 1910 en France et dans le monde

===

15 Janvier : création de l'A.E.F. (Afrique Equatoriale Française)

28 Janvier : crue de la Seine, la plus importante jamais vue à Paris (voir ci-après les délibérations du Conseil Municipal de Domblans du 13 Février et du 7 Août)

22 Février : occupation du Tibet par l'armée chinoise. Le dalai-lama s'exile en Inde

18 Mai : passage de la comète de Halley

5 Octobre : proclamation de la république du Portugal

Arts et culture, littérature :

2 Septembre : décès du « Douanier » Rousseau

20 Novembre : décès de Léon Tolstoï

Fondation du site cinématographique d'Hollywood

Sport :

Le Tour de France cycliste franchit pour la première fois les Pyrénées. Il est remporté par Octave Lapize

En football, la première confrontation entre l'Italie et la France a lieu à Milan. L'Italie l'emporte 6 à 2

Séance du 13 Février 1910

Etaient présents Mme Bonne, Smandre, Mottet, Gardet, Solviche, Grillot, Villet, Bailly, Coutenot, Vuillermet et Sailland, Maire.

Le Conseil,

Vote une somme de vingt cinq francs en faveur de la souscription nationale pour les inondés.

Et décide que cette somme sera prélevée sur les fonds libres de la commune.

Ainsi délibéré à Domblans le 13 février 1910

- Même séance -

Le Conseil,

Considérant que la ligne tramway de St Germain –les-Arlay à Mont-sous-Vaudrey n'intéresse en rien la commune.

Ne vote aucune subvention pour cette ligne

Ainsi délibéré à Domblans le 13 février 1910

Séance du 19 Juin 1910

Le Conseil,

Sur la demande des habitants de Blandans,

Prie M le Préfet de vouloir bien intervenir auprès de l'Administration des Postes et Télégraphes, pour que, pendant le service d'été, la deuxième distribution, faite à Blandans vers onze heures du matin, soit reportée après le train de cinq heures du soir.

Séance du 7 Août 1910

Le Conseil,

Appelé à donner son avis sur l'emploi du reliquat disponible provenant de la souscription publique ouverte dans le Jura en faveur des victimes des inondations.

Autorise l'affectation aux victimes de la grêle et des orages de la somme qu'il avait votée en faveur des inondés.

Ainsi délibéré à Domblans le 7 août 1910

- Même séance -

Le Conseil,

Considérant que par suite des ravages causés sur la vigne par les maladies cryptogamiques, la récolte sera complètement nulle,

Prie M. le Préfet d'ordonner une enquête afin qu'un dégrèvement d'impôt soit accordé aux propriétaires de vignes de la commune, et qu'un secours soit distribué aux vigneronns nécessiteux.

Ainsi délibéré à Domblans le 7 août 1910.

Séance du 27 Novembre 1910

Le Maire donne lecture au Conseil d'une lettre de M. Monneret, entrepreneur à Lons-le-Saunier, qui demande à extraire du lit de la Seille, en aval du pont de la voie ferrée, environ 4 000m³ de ballasts par an.

Le Conseil,

Après en avoir délibéré,

Considérant, que le lit de la Seille est comblé par les cailloux, ce qui occasionne de fréquentes inondations,

Autorise M. Monneret à extraire du lit de cette rivière, dans la partie où elle traverse le terrain communal, tant en aval qu'en amont du pont de la voie ferrée, la quantité de ballasts qu'il y trouvera, à la condition qu'il se soumettra aux clauses et conditions suivantes :

1° L'entrepreneur commencera son extraction en aval du pont, et à l'endroit qui lui sera désigné par le Maire.

2° L'extraction sera continue et ne pourra être faite à plusieurs endroits à la fois.

3° Pour le transport des matériaux enlevés l'entrepreneur se servira d'un Decauville placé sur l'accotement du chemin qui est en bordure de la ligne. Il entretiendra convenablement ledit chemin et le remettra en état quand il quittera l'exploitation.

4° Dans le cas où l'entrepreneur, pour avoir accès à la rivière, achèterait un passage dans la propriété Bonne Théodore, il devra donner à ce chemin une largeur de deux mètres au moins, autoriser les particuliers de Domblans à s'en servir, et faire abandon gratuit dudit chemin à la commune lorsqu'il cessera son exploitation.

5° le sable provenant de l'extraction restera la propriété de la Commune.

6° M. Monneret fournira gratuitement à la Commune, pour le nivellement des cours des écoles, vingt mètres cubes de gravier fin la première année de son exploitation et dix mètres cubes chacune des années suivantes.

Ainsi délibéré à Domblans, le 27 Nbre 1910



Il y a 50 ans - DOMBLANS

N.B: l'orthographe des registres a été conservée dans la mesure où elle ne perturbe pas la compréhension

L'année 1960 en France et dans le monde

===

Proclamation de l'indépendance de nombreux pays africains (Cameroun, Togo, Mali, Sénégal, Madagascar, Congo, Somalie, Dahomey, Niger, Haute Volta, Côte d'Ivoire, Tchad, Centrafrique, Gabon, Nigeria, Mauritanie,...)

5 février : grave incident entre les Etats Unis et l'URSS : un avion espion américain, piloté par Gary POWERS, est abattu au dessus du territoire soviétique

4 novembre : le Président De Gaulle se prononce pour « la république algérienne »

8 Novembre : John Fitzgerald Kennedy est élu président des Etats Unis

Sport :

2 janvier : décès de Fausto COPPI

Jacques Anquetil remporte le Tour d'Italie Cycliste

Musique :

18 avril : première apparition publique des BEATLES

Cinéma :

Le film de Federico Fellini, La Dolce Vita, reçoit la palme d'or du festival de Cannes

16 novembre : décès de Clark Gable

Littérature :

Décès accidentel d'Albert CAMUS, prix Nobel de littérature

Séance du 31 Janvier 1960 :

Présents : MM L. Sailland, M. Buisson, G. Berthet, G. Guyétant, Maurice Olivier, Jean Royet

Absents : MM P. Jacquot, M. Coutenot, G. Pasquier, J. Sorgues, J. Potier

Constitution d'un syndicat intercommunal en vue de l'aménagement de la Seille

Le Président ouvre la séance et indique au Conseil Municipal que la discussion porte sur la création d'un syndicat intercommunal devant grouper les communes du Jura traversées par la Seille, en vue de la réalisation et de la coordination des travaux d'aménagement du lit de cette rivière.

Il rend compte au Conseil Municipal de la réunion d'information tenue à ce sujet à la Préfecture du Jura le 10 Décembre 1959 au cours de laquelle a été exposé l'intérêt que présenterait la création d'un tel syndicat ; notamment en ce qui concerne les objectifs suivants :

- a) L'étude d'un programme d'ensemble des travaux nécessaires et la coordination des réalisations.
- b) certain travaux pourraient être financés éventuellement :
 - par des subventions de l'Etat
 - par des subventions du département
 - par des prêts de Crédit Agricole
- c) le Syndicat pourrait assurer l'exécution de travaux et l'entretien des ouvrages en prévoyant chaque année à son budget les sommes nécessaires provenant soit du recouvrement des centimes, soit de la mise en recouvrement d'un rôle de contribution sur les propriétaires et riverains dont les cotes seraient déterminées selon le degré d'intérêt de chacun, à l'exécution des travaux et au maintien en bon état des ouvrages.

Il est nécessaire que la commune prenne une délibération au sujet de son adhésion au syndicat, délibération qui, conformément à l'article 141 du Code municipal doit concorder avec les délibérations des autres communes, et c'est la raison pour laquelle l'Administration en a soumis le projet.

Le Conseil Municipal,

1° décide l'adhésion de la commune au syndicat intercommunal constitué en vue de l'aménagement du lit de la Seille, et

devant grouper les communes du Jura traversées par cette rivière

2° décide de donner à ce syndicat le nom de syndicat intercommunal d'aménagement de la Seille et en fixe le siège à Bletterans

3° s'engage à voter les ressources nécessaires au financement, à l'amortissement et à l'entretien des ouvrages ainsi qu'au fonctionnement du Syndicat qui lui seront demandées, étant entendu que le Syndicat décidera, après sa constitution, la forme qu'il entend donner aux ressources qui feront l'objet de recouvrements.

4° nomme comme délégués titulaires de la commune au Comité Syndical :

MM. Léon Sailland

Marius Buisson

Délégué suppléant M. Jean Royet.

(Ce Syndicat, dénommé S.I.B.S., existe toujours. Les délégués de Domblans actuels sont M.M. ROUSSOT et CHALANDARD. Le président est M. MEDIGUE, de Bréry. Le siège est toujours situé à Bletterans)

Lettre de loyalisme au Président de la République

Le Conseil,

Exprime sa réprobation contre le coup de force des émeutiers d'Alger.

Fait confiance au président de la République pour le maintien de l'ordre et de l'unité nationale dans la légalité républicaine.

***Relevé par le maire, René GUILLAUME
sur les registres communaux de délibérations***

Blandans, village fantôme en 1644, dénombrement de 1657

Les textes nous apprennent que le village, entièrement détruit par les troupes françaises, avait été abandonné et qu'il avait été reconstruit sept ans plus tard avec les pierres du vieux château de Blandans. Cependant, on ne s'était jamais accordé sur la date de cet événement. Pour les uns, - la tradition locale - il s'agissait des méfaits des troupes du "bon" roi Henry et pour d'autres, - les Mouchet de Battefort de Laubespain – de ceux des troupes de Louis XIII commandées par le duc de Longueville. Aucun texte n'avait pu, jusqu'à présent, départager définitivement les tenants des deux écoles. En particulier les registres paroissiaux qui auraient pu nous éclairer avaient disparu. Et, par un de ces tours de passe-passe que l'Histoire nous réserve, les registres paroissiaux¹ postérieurs à 1644 ont été retrouvés, soit exactement à la fin de la guerre de dix ans. Certes, la campagne du duc de Longueville autour de Frontenay, Château-Chalon, Voiteur et Baume-les-Moines remontait à 1636, ce qui est un peu juste pour vérifier que c'est au cours de cette période que la destruction de Blandans aurait pu se produire. Mais quand même !

En reprenant les différents éléments dont on dispose, il ressort que :

- Le "bon" roi Henri, s'était montré fort aimable vis-à-vis des Mouchet de Battefort et des Vautravers car il s'était en effet souvenu que ces deux familles avaient été alliées à celle de son épouse², Marie de Médicis et il n'avait pas manqué de le rappeler à l'occasion. De même, lors de cette campagne, il était descendu se reposer au château de Domblans, chez sa cousine : une Lachambre. On peut aisément penser que, dans ces conditions, il avait protégé sa famille et empêché le pillage de leurs biens sis, tant à Blandans qu'à Domblans.

Les registres paroissiaux – 1645 à 1654											
Nombre annuel de baptêmes à Saint-Symphorien & ventilation par origine											
<i>année</i>	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	Σ
<i>Domblans</i>	1		4	1	1	2	4	1	2		16
<i>Blandans</i>				1		1		1	1		4
<i>La Muyre</i>				1	2				1		4
<i>Vernois</i>			1	4	1	3		2	3	1	15
<i>Louverot</i>				1							1
<i>autres</i>			7	5	3	4	9	4	10	8	50
<i>total</i>	1		12	13	7	10	13	8	17	9	90
<i>%</i>	1		13	14	8	11	14	9	19	10	100%
<i>originaire¹</i>	1		5	8	4	6	4	4	7	1	40
<i>%</i>	100		42	62	57	60	31	50	41	11	44%

- Les registres paroissiaux les plus anciens de la paroisse Saint-Symphorien de Domblans qui desservait les communautés de Blandans, du Vernois, de la Muyre et, pour partie du Louverot, font ressortir les éléments suivants, en matière de baptême, pour la décennie 1645 – 1654 :

Registres paroissiaux de Saint-Symphorien – origine des baptisés						
<i>Domblans</i>	<i>Blandans</i>	<i>La Muyre</i>	<i>Vernois</i>	<i>Louverot</i>	<i>autres</i>	<i>total</i>
18 %	4 %	4 %	17 %	1 %	56 %	100 %

Ce qui frappe, tout d'abord, c'est :

- la faiblesse du nombre d'actes : 9 par an. Et quand on se souvient que seule une forte natalité pouvait pallier une forte mortalité infantile, on peut en conclure que la collectivité avait fortement souffert et que, sans apport extérieur, elle aurait mis longtemps à se redresser. A titre d'exemple, de 1793 à 1822, à Blandans, 30 % des décès concernait les enfants de moins de 10 ans - La seconde

¹ Mairie de Domblans. Malheureusement, il manque un cahier au milieu du document n'ayant pas permis d'analyser en continu les baptêmes de la paroisse.

² Une Lachambre, comme on l'a vu précédemment.

³ De la paroisse.

remarque a trait au nombre de naissances particulièrement bas lors des deux premières années⁴ : une seulement. Ce phénomène de dénatalité frappe donc globalement l'ensemble de la paroisse et donc aussi bien Blandans que Domblans.

- l'origine des parents est intéressante à relever : 56 % sont, soit originaire d'une communauté extérieure⁵ à la paroisse de Domblans, soit d'une origine non-précisée. Domblans et le Vernois représentent à eux deux, le tiers des familles faisant baptiser leurs enfants, et les autres : Blandans, la Muyre et le Louverot les 5 % restant. Sans l'apport de familles originaires de l'extérieur de la paroisse, les naissances n'auraient été, pendant cette décennie, que de quatre naissances par an avec une dispersion moyenne. L'immigration avait donc, à cette époque, été un facteur important de repeuplement de la communauté.

- A titre de comparaison, il a paru intéressant de rechercher ce qu'avait été le nombre de baptêmes vingt ans plus tard. Il en ressort que la situation n'avait guère évoluée. En effet, le nombre de naissances sur la période 1665-1674 s'était élevé à 108, soit 20 % de plus seulement. On peut donc en conclure que la résurrection de la paroisse de Saint-Symphorien avait été longue et laborieuse⁶.

Enfin, dans un mémorandum adressé à sa majesté, en 1684, le comte de Laubespain avait écrit : « Si longtemps qu'après le premier siège de Dôle en l'an 1636, toutes leurs autres maisons, châteaux, villages, métairies, moulins et autres bâtiments ont été brûlés, ruinés et abandonnés pendant plusieurs années avec perte de la plus grande partie de leurs meubles, papiers et autres effets et une longue non jouissance de leurs revenus notablement diminués jusqu'à présent. ».

De tout ceci, il infère donc que, très probablement, ce sont les troupes du duc de Longueville qui ont détruit le village de Blandans et ruiné celui de Domblans et non celles de Henry IV. Ceci ressort également du recensement établi à Blandans quelques années plus tard.

Le dénombrement de Blandans de 1657⁷

En 1657, un dénombrement de la population des bailliages de Poligny et de Dole avait été entrepris, à la demande du Roi, afin de rétablir l'ordinaire du sel, impôt sur la population qui affectait particulièrement les petites gens⁸. Alors qu'en 1614, la population était composée de 38 feux, le nombre de ceux-ci en 1657 tombe à 11 feux et en 1690, le nombre de feux ne remonte qu'à 20.

Dans une étude de 1990, Luc Duboz a présenté le détail de ce recensement.

Le parcours du recenseur, Mr Marchant, l'avait amené à Blandans le 2 février 1657. I y avait compté 48 habitants pour 11 feux, à savoir :

<i>Dénombrement de Blandans de 1657</i>				
<i>nom et situation</i>	<i>épouse</i>	<i>enfants</i>	<i>autres</i>	<i>total</i>
Lionel Richard	"	deux		4
Adrien Richard	"	trois		5
Maryot Richard	"			2
Charles Curé	"	un	un valet	4
Jean Jelliot	"	un		3
Anathoile Mesier	"	quatre		6
Benoît Mesier	"	deux		4
François Marion	"	quatre		6
Benoît Piccard, manant	"	cinq		7
Pierre François, manant	"		sa mère	3
La veuve de fût honorable Roussel		une fille	Anathoile Despèche, gendre et un petit enfant .	4
11 feux				48

⁴ En fait, le premier baptême remonte à septembre 1645.

⁵ Lons le Saunier, Poligny, Nevy sur Seille, Voiteur, etc.

⁶ Il n'a pas été possible d'analyser la période 1655-1664, les pages correspondant aux années 1659-1663 ayant disparues. Pourtant les quatre années connues : 1655-1658 avaient été fécondes avec près de 14 naissances/an.

⁷ Archives départementales du Jura : 4° F 0287, mémoire de maîtrise d'histoire médiévale. Dénombrement de la population du bailliage de Poligny en 1657.

⁸ Tout le monde paie cet impôt, parce que tout le monde a besoin de sel, riches comme pauvres. Mais dans le budget des derniers, il pèse beaucoup plus lourd !

Ainsi donc, on enregistre 4,36 personnes par feu. Aucun habitant de la communauté n'est réputé être d'origine étrangère⁹ et sur les onze familles, trois portent le même nom - les Richard, 23 % du total - ainsi que deux autres portant le nom de Mesier, laissant penser qu'un lien familial plus ou moins ancien pouvait les unir. On ne rencontre donc que neuf patronymes différents. Deux habitants sont qualifiés de manant, laissant le doute sur la qualité des autres. Une seule occupe un valet, ce qui peut-être un signe de relative aisance à moins que ce soit pour pallier l'absence d'enfant en mesure d'aider le maître. La notion d'enfant ne nous dit rien sur leur âge, car ils peuvent être adultes. En effet, à cette époque, la tendance était celle de la famille élargie, rassemblant sous un même toit : parents, enfants et grands-parents. Ce recensement vient donc étayer la thèse du village abandonné au cours de la première moitié du XVII^e siècle.

* *
*

⁹ Ce qui n'exclut pas la possibilité que certaines épouses aient pu être étrangères

Extrait de " La tour et le clos de Blandans
au Comté de Bourgogne"

Ghislain de SÈZE

PHOTOS ANCIENNES - PHOTOS ANCIENNES - PHOTOS ANCIENNES



Moissons en 1938 dans la plaine de
Domblans

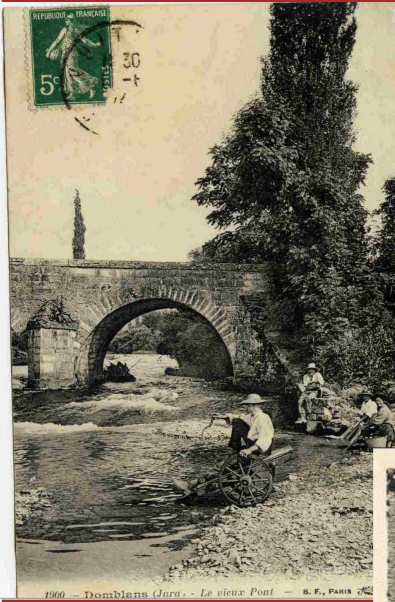
(Photo transmise par M. Daniel CHALANDARD)

Lavoir de La Muyre aujourd'hui envasé

(Photo transmise par M. Daniel CHALANDARD)



CARTES POSTALES ANCIENNES - CARTES POSTALES ANCIENNES



1900 - Domblans (Jura) - Le vieux Pont - B. F., PARIS



14 - Domblans (Jura) - Rue de la Mairie et Poste



108 - DOMBLANS-BLANDANS (Jura) - Le Château



Excursion en Franche-Comté. - 61. - Château de la MUYRE (Jura) XII^e siècle



Domblans (Jura) - L'Église



DOMBLANS - Rue des Ecoles



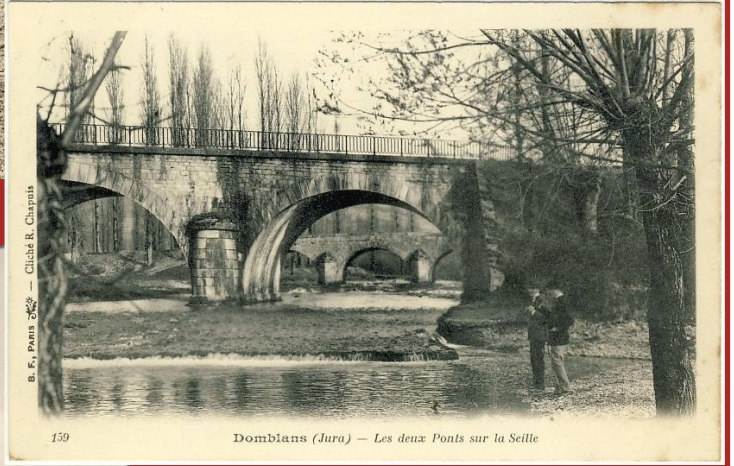
DOMBLANS (Jura) - Extérieur de la Gare

E. Sallast, éditeur



11 - Domblans (Jura) - Vue générale du Château

Edition Salland



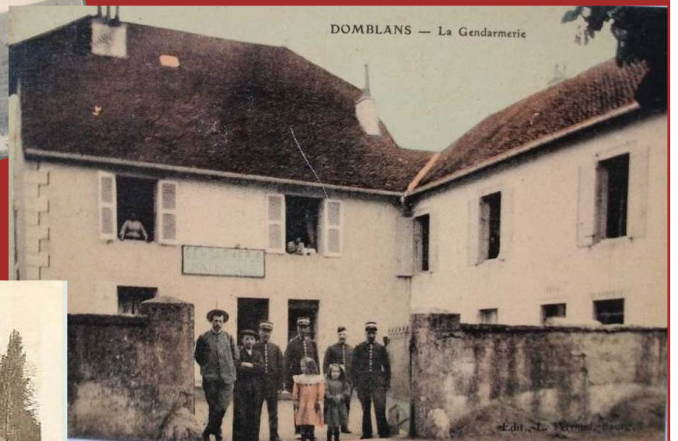
B. F. PANS & Co. - Cliché R. Chapuis

159

Domblans (Jura) - Les deux Ponts sur la Seille



1835 - Domblans (Jura)

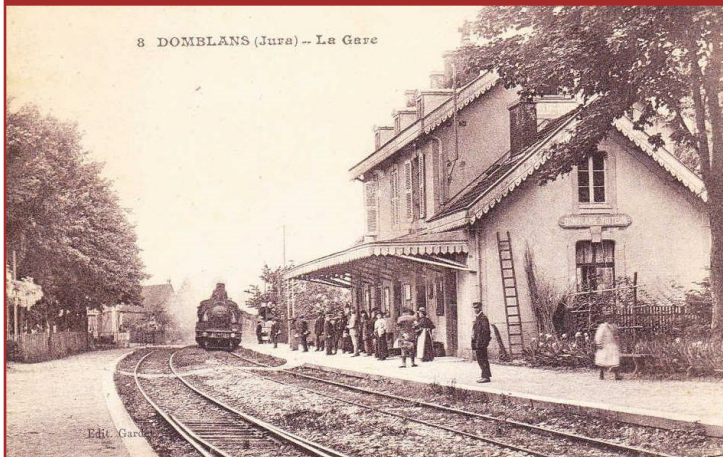


DOMBLANS - La Gendarmerie

Ed. L. V...



DOMBLANS (Jura) - Pont sur la Seille - Dans le fond, Château-Chalon



8 DOMBLANS (Jura) - La Gare

Edic. Gars...



Domblans - Jura - Le 9/10
Avenue des Peupliers - Jardin de l'Abbaye

Etat-Civil - Année 2010

Naissances

HALLIER Tatiana	22 Janvier	à Lons-le-Saunier
MAGHRAOUI Issam Jean Mohamed	27 Janvier	à Lons-le-Saunier
CHEVASSU Camille Maryse Eliane	6 Avril	à Lons-le-Saunier
BESSON SORNAY William Patrick Didier	20 Avril	à Lons-le-Saunier
MASSON Romane Danièle Marie-José	23 Avril	à Lons-le-Saunier
AUPOIL Lalie Charlotte	21 Mai	à Lons-le-Saunier
CLEMENT Aloïs	6 Août	à Lons-le-Saunier
PITEL Elvie Marianne	31 Août	à Lons-le-Saunier
CROS Juliette Pauline	7 Décembre	à Lons-le-Saunier
HERPIN Ange Jean-Pierre	23 Décembre	à Lons-le-Saunier



Mariages

LUTUN Michelle Georgette et MIKOLAYCZAK Gérard	10 Juillet	à Domblans
---	------------	------------



Décès

FERAT Daniel	15 Mars	à Domblans
CREDOZ Andrée Marie épouse RIZZI	15 Juillet	à Domblans
HEDIN Michel Jules Georges	14 Octobre	à Domblans



Transcription de décès :

ROUGE Gustave Fleurent	28 Juin	à Lons-le-Saunier
MALARET Didier André Louis	28 Juillet	à Besançon (25)
PAVET Paul Jules	6 Août	à Lons-le-Saunier
DELITOT Blanche Edwige épouse DUBOIS	8 Septembre	à Lons-le-Saunier
JAYOL Marcelle Jeanne épouse BARRAS	4 Octobre	à Lons-le-Saunier
BARBIER Gisèle Marie Louise épouse HEDIN	27 Octobre	à Lons-le-Saunier
FURY Renée Denise	27 Octobre	à Dole
LAMY Anne	28 Octobre	à Dole

Domblanais à l'honneur

Médaille d'honneur régionale, départementale et communale

Arrêté 001 du 1er Janvier 2010

Médaille Argent :

M. DUTRUEL René
M. GAUDEY Christian
M. ROUSSOT Michel

Médaille Vermeil :

M. BERTHET Louis
M. BOISSON Denis
M. FRACHON Bernard
M. GUILLAUME René
M. NOZIÈRE Roger
M. THURA Noël



Médaille d'honneur agricole GRAND OR

Arrêté 002 du 1er Janvier 2010

Médaille de Bronze de la Jeunesse et Sports

Arrêté 982 du 15 Juillet 2010

M. BARROIS Norbert

Diplôme d'honneur aux Combattants de l'Armée Française 1939-1945



M. HEDIN Michel
M. MATHIEUX Robert
M. ROUGE Gustave
M. ROUSSELOT-EMART Marcel
M. ROYET Jean
M. VINCENT Michel
M. VUILLERMET Jean

Cérémonie du 14 Juillet 2010

Brèves de fin d'année - Brèves de fin d'année - Brèves de fin d'année

Rappel des horaires d'ouverture et des coordonnées de la mairie

Ouverture 6 jours sur 7:

Lundi	de 9 h à 12 h	Jeudi	de 14 h à 17 h
Mardi	de 14 h à 17 h	Vendredi	de 14 h à 17 h
Mercredi	de 9 h à 12 h	Samedi	de 9 h 30 à 11 h 30

Coordonnées : Tél. : 03 84 85 20 02 Fax : 03 84 85 20 29 Courriel : mairie@domblans.fr

Liste électorale

Au 10/01/2011, la liste électorale compte 717 inscrits : 357 électeurs et 360 électrices.

Lutte contre les bruits de voisinage (arrêté municipal du 18 Juin 1999) :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon à moteur thermique, "ramasse-feuilles", tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc ..., ne peuvent être effectués

- **les jours ouvrables** que de **8h30 à 12h** et de **14h30 à 19h30**
- **les samedis** que de **9h à 12h** et de **15h à 19h**
- **les dimanches et jours fériés** que de **10h à 12h**

Lutte contre la divagation des animaux (arrêté municipal du 6 Février 2004) :

Il est interdit à toute personne de laisser divaguer les chiens et les chats sur le territoire de la commune (voie publique et terrains privés).

Rappel des heures d'ouverture de la déchetterie :

La déchetterie est ouverte **chaque matin de la semaine, de 9 heures à 12 heures, sauf le lundi.**

Informations concernant le ramassage des déchets :

Pour toute question concernant la fourniture, le changement ou la réparation d'un conteneur, pour toute modification du nombre de personnes composant votre foyer (dont dépend le montant de votre redevance), contactez votre mairie.

Gestionnaire de la salle des fêtes à contacter :

M^{me} Martine RECOUVREUX - 225 rue Désiré Monnier - 39210 DOMBLANS

Tél. : 06 71 00 20 07, après 19 heures de préférence.

Horaires d'ouverture de la Bibliothèque et de l'Espace Public Numérique de la CCCHS :

4 jours / semaine	VOITEUR	PLAINOISEAU
Mardi	10 h 00 - 12 h 00	16 h 00 - 18 h 00
Mercredi	10 h 00 - 12 h 00 14 h 00 - 17 h 30	10 h 00 - 12 h 00 14 h 00 - 17 h 00
Vendredi	16 h 00 - 18 h 00	16 h 00 - 18 h 00
Samedi	10 h 00 - 12 h 00 14 h 00 - 17 h 00	10 h 00 - 12 h 00 14 h 00 - 17 h 00

Rappel des horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale :

Lundi, Vendredi : de 9 h 15 à 11 h 45

Mardi, Mercredi, Jeudi, Samedi : de 9 h 15 à 11 h 30

Levée du courrier à Domblans (boîte près de l'Agence Postale) :

du Lundi au Vendredi à 15 h

le Samedi à 11 h 45

L'assistante sociale de secteur :

Tél; : 03 84 44 61 97 à Voiteur ou 03 84 87 13 13 à Lons-le-Saunier

Mise en place d'une filière d'élimination sécurisée des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux des particuliers en auto-traitement (DASRI) :

Une borne de collecte automatisée PHARMA COLLECT équipe la pharmacie Gille à Domblans.

cette borne est destinée à recevoir tous les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI), notamment les aiguilles usagées, souvent sources d'accidents lors de la collecte des déchets ménagers ou lors des opérations de tri sélectif.

(Particuliers en auto-traitement : Diabète, Insuffisance respiratoire, Insuffisance rénale, Virus Hépatite C, Virus Hépatite B, Hémophilie, Sclérose en plaque, Traitement à l'héparine, Tests à domicile, Toxicomanes, ...)

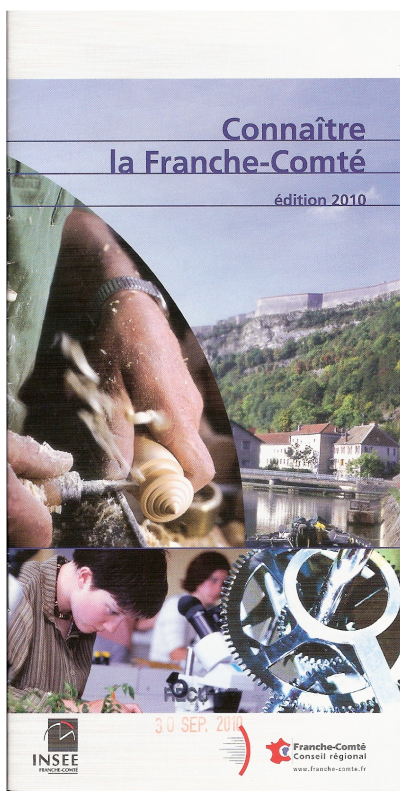
LE CONCEPT PHARMA COLLECT

Venez déposer gratuitement vos déchets de soins dans votre pharmacie

* Toute personne physique ou morale, professionnel ou particulier, producteur de DASRI* quelle que soit la quantité produite, est responsable de ses déchets, de leur production à leur élimination »
Art. R 1335-1 à R 1335-8 du Code de la santé publique

*Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

Contact :
GAP HYGIÈNE SANTÉ
124, rue Saint-Sauveur - 06110 Le Cannet
Tél. +33 (0) 493 432 395 - Fax +33 (0) 493 460 935
N° Indigo 0 820 207 240
contact@gap-hygiene-sante.com www.gap-hygiene-sante.com



Connaître la Franche-Comté éd. 2010

Informier et éclairer le débat économique et social régional : tel est l'objectif de cette brochure. Petite par son format, elle tient dans la poche et permet d'avoir toujours sous la main les chiffres-clés concernant la Franche-Comté.

Thèmes abordés : Espace, population, logement, conditions de vie, éducation-formation, établissements scolaires, emploi-chômage, économie, entreprises, industrie-construction, établissements, agriculture-forêt, commerce-service, santé, tourisme, sports et loisirs.

L'édition 2010 est à retirer à la Direction Régionale de Franche-Comté située :

8 rue Louis Garnier (Espace Lafayette) 25000 Besançon (Voir le plan d'accès)

Horaires d'accueil : (du lundi au vendredi)

9h15 - 11h15 / 14h00 - 16h00

ou à consulter en pdf sur le lien suivant:

http://insee.fr/fr/insee_regions/f-comte/themes/multithemes/connaître/conn10.pdf

Appel à bénévolat Lire et Faire Lire

Vous aimez la lecture et les enfants et vous avez un peu de temps dans la semaine. Lire et Faire Lire recherche dans tout le département du Jura des bénévoles pour lire des histoires aux enfants de leur secteur.

Le principe : des bénévoles de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps libre aux enfants des écoles primaires pour stimuler leur goût de la lecture et favoriser leur approche de la littérature. Des séances de lecture sont ainsi organisées en petit groupe (2 à 6 enfants maximum), une ou plusieurs fois par semaine, pendant toute l'année scolaire, dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations.

Aujourd'hui, en France, 12 000 bénévoles (retraités et personnes âgées d'au moins 50 ans) ont donc repris le chemin des écoliers pour faire partager à 250 000 enfants leur plaisir de la lecture dans 5 000 écoles et structures éducatives.

Initiée par l'écrivain Alexandre Jardin, l'association Lire et Faire Lire est parrainée par 170 écrivains (Daniel Pennac, Erik Orsenna, Françoise Chandernagor, Didier Van Cauwelaert, Daniel Picouly, Dan Franck, Philippe Delem, Michel Déon, Irène Frain, Yann Queffélec, Patrick Rambaud, Régine Deforges, ...)

Si vous êtes intéressé(e) ou pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter :

Jean-Jacques Megel

Ligue de l'Enseignement du Jura

03 84 35 12 00 ou jjm.ligue39@orange.fr

Isabelle Desgouilles

Union Départementale des Associations familiales

03 84 47 04 17 ou idesgouilles@udaf39.unaf.fr



Météo-France - Bilan provisoire de l'année 2010

(Bilan provisoire établi au 1er décembre 2010)

Bilan global de l'année 2010

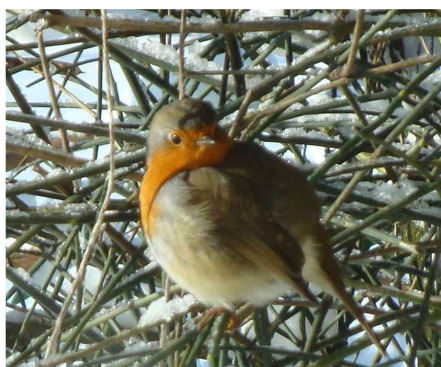
Avec une température annuelle proche de la moyenne de référence 1971-2000, l'année 2010 devrait s'inscrire en France métropolitaine comme l'une des plus fraîches de ces deux dernières décennies, probablement la plus fraîche depuis 1996. Ces températures moyennes relativement basses ont d'ailleurs concerné l'ensemble de l'Europe du Nord.

Le diagnostic est toutefois très différent à l'échelle planétaire puisque la température moyenne globale, terres et océans compris, s'annonce comme l'une des plus chaudes des 130 dernières années.

Sur les onze premiers mois de l'année, le cumul des pluies sur l'ensemble de la France est légèrement inférieur à la normale. Ce diagnostic global masque toutefois quelques disparités : les précipitations ont été nettement déficitaires du Centre à l'Aquitaine alors qu'elles ont été souvent excédentaires sur le sud-est du pays.

Les durées d'insolation cumulées sur les onze premiers mois sont généralement proches des moyennes sur la moitié est du pays, plutôt supérieures à celles-ci sur la moitié ouest.

Plusieurs événements météorologiques remarquables ont jalonné cette année 2010 : de très fréquentes chutes de neige durant l'hiver, la tempête Xynthia les 27 et 28 février accompagnée de surcotes exceptionnelles entraînant de graves inondations, plusieurs épisodes pluvieux remarquables notamment le 15 juin sur le Var puis les 6 et 7 septembre sur le Languedoc et la Provence. Dans les Territoires d'Outre-Mer, deux cyclones ont affecté la Polynésie française : Oli du 1er au 6 février sur les îles de la Société et les îles Australes puis Tomas les 14 et 15 mars sur Futuna.



La chaîne météo :

Mois de décembre le plus froid depuis décembre 1969

On dénombre 19 jours de gels à Nantes (contre 6 habituellement), 20 jours à Paris (contre 9 en temps normal), 24 jours à Lille (contre 12) et 15 jours sans dégel (contre 2)...

Ce temps particulièrement froid s'explique par la présence d'une zone dépressionnaire étirée des îles britanniques au nord de l'Europe constamment alimentée en air très froid issu du pôle. Cette configuration météo rappelle celle de décembre 1969. D'ailleurs, ce mois de décembre 1969 a été l'un des plus rigoureux du XXIème siècle...

